

Ecole Nationale de la Santé Publique

RENNES

**La présence animale en maison de retraite :  
un moyen d'améliorer la qualité de vie**

Mémoire réalisé dans le cadre de la formation  
des directeurs d'établissements sanitaires et sociaux Publics

Liliane VOLAT

Promotion 1998-1999

# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>p. 5</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LA PERSONNE AGEE ET L'ANIMAL</b>	<b>p. 9</b>
<b>A – Approche sociologique</b>	<b>p. 9</b>
1 – La place des personnes âgées dans la société	p. 9
a – La vieillesse est dévalorisée et définie en termes de pertes	p. 9
b – Les personnes sont dites âgées dès qu'elles ont le statut social de retraité	p.12
2 – L'évolution de la représentation de l'animal familial dans la société	p.13
a – Le statut des animaux évolue suivant la gradation de ses relations avec l'homme	p.15
b – L'animal familial représente un phénomène notable dans la société française	p.16
3 – La représentation de l'animal par la personne âgée	p.19
<b>B – Etudes des relations entre la personne âgée et l'animal</b>	<b>p.21</b>
1 – Les impacts de la présence animale sur l'état psychologique de l'adulte âgé	p.22
2 – Les impacts de la présence animale sur l'état physique de l'adulte âgé	p.25
3 – Les effets bénéfiques des animaux sur la santé des personnes âgées	p.25

<b>DEUXIEME PARTIE : LA PRESENCE ANIMALE EN INSTITUTION</b>	<b>p.29</b>
<b>A – Situation et effets de la présence animale en institution : deux enquêtes</b>	<b>p.29</b>
1 – La présence animale en institution gériatrique	p.30
a – Origine de l'enquête	p.30
b – Résultats de l'enquête	p.30
c – Analyse de l'enquête	p.31
2 – Les expériences pilotes menées en région Pays de Loire	p.32
a – Origine du projet	p.32
b – Initiateurs de projets et objectifs recherchés	p.34
c – Bilan après quelques années d'expérience	p.36
<b>B – Les apports de la présence animale sur la qualité de vie</b>	<b>p.47</b>
1 – La qualité de vie en institution	p.47
2 – Les apports des animaux en terme de qualité de vie	p.48
a – Nos constatations en région Pays de Loire	p.48
b – D'autres exemples en ce domaine	p.52
<b>TROISIEME PARTIE : PROJET D'ACCUEIL D'ANIMAUX EN MAISON DE RETRAITE : ROLE DU DIRECTEUR</b>	<b>p.56</b>
<b>A – Résultats de l'enquête</b>	<b>p.56</b>
1 – Entretiens avec les résidents	p.56

2 – Questionnaire remis au personnel	p.59
<b>B – Elaboration d'un projet d'accueil d'animaux dans l'institution</b>	<b>p.63</b>
1 – Le ou les types d'accueil souhaités en fonction des objectifs recherchés	p.63
a – Le ou les types d'accueil souhaités	p.63
b – Les objectifs recherchés	p.65
2 – Prévention des inconvénients liés à la présence animale	p.67
a – Les règles d'hygiène	p.67
b – Les risques sanitaires	p.68
c – Les nuisances	p.69
d – Une surcharge de travail	p.69
3 – Concertation avec tous les acteurs et désignation d'un groupe de travail	p.70
a – Recherche d'informations extérieures	p.70
b – Communication et information de tous les acteurs	p.71
4 – Mise en œuvre du projet	p.71
a – Etude plus approfondie de la faisabilité du projet	p.72
b – Mise en œuvre du projet	p.73
<b>CONCLUSION</b>	<b>P.75</b>
<b>ANNEXE 1 : Expériences pilotes menées en Loire-Atlantique</b>	<b>p.77</b>
<b>ANNEXE 2 : Enquête réalisée dans un établissement n'acceptant pas les animaux</b>	<b>p.78</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>p.80</b>

## INTRODUCTION

La France n'échappe pas au phénomène général, constaté en Europe, du vieillissement de la population, sous les effets conjugués de la stabilité de la natalité et de l'augmentation de l'espérance de vie. Selon les projections de population, établies par l'INSEE, suite au recensement de 1990, de moins de douze millions en 1995, la population des 60 ans ou plus dépasserait les quatorze millions en 2010. A partir de 2005, le vieillissement de la population de ce groupe, par rapport à la population totale, s'accélère. Ceci s'explique par l'arrivée dans cette tranche d'âge des générations du baby-boom. Quant aux 75 ans ou plus, leur effectif passerait de trois millions et demi en 1995 à cinq millions et demi en 2010. La population des 85 ans ou plus va augmenter plus sensiblement puisqu'elle s'élevait à environ un million en 1995 et atteindrait un peu plus de un million et demi en 2010. Ce mouvement s'amplifiera encore pendant plusieurs décennies. L'espérance de vie à 60 ans, en 1990, était de 24 ans pour les femmes et de 19 ans pour les hommes. Elle passerait respectivement à 28 et à 23 ans en 2020 pour atteindre 30 et 25 ans en 2040. De plus, l'âge moyen d'apparition des maladies incapacitantes serait notablement retardé. Par ailleurs, le pourcentage des personnes vivant seules dans leur logement, parmi la population totale, continuera à s'accroître, surtout pour les femmes de 80 ans ou plus. Elles risquent donc de souffrir de leur isolement.

Les retraités vivant en hébergement collectif ne représentent aujourd'hui que quatre pour cent de la population des 60 ans ou plus. L'entrée en institution se fait de plus en plus tardivement, l'âge moyen étant supérieur à 82 ans. Toutefois, l'accueil en hébergement collectif pourrait doubler d'ici 2020 pour atteindre environ 850 000 personnes, suivant l'évolution de la politique de soutien à domicile. Il continuera à croître pour les plus de 85 ans tandis qu'il devrait diminuer pour les plus valides et les moins âgés.

De toute évidence, les établissements sanitaires et sociaux vont devoir prendre soin d'un nombre croissant de personnes de plus en plus âgées et, dans la majorité des cas, dépendantes. Cependant, cette prise en charge doit privilégier l'autonomie de chacun, c'est-à-dire le droit de mener sa vie comme il lui plaît. En effet, nous ne faisons pas référence à un simple séjour hospitalier, mais à une installation, le plus souvent définitive, dans un nouveau lieu qu'il n'est pas facile d'investir. La qualité de vie doit y être la meilleure possible. Le concept de qualité de vie a pris une importance considérable ces dernières années. Deux critères prévalent pour juger d'une qualité de vie minimale : la perception de soi et sa capacité

d'interaction avec autrui.

Le premier critère permet d'apprendre à se connaître et d'appréhender sa propre réalité et son rapport à l'environnement. Le second critère permet de juger ses capacités à jouer un rôle social et à donner un sens à sa vie puisque ce dernier est en partie lié à la qualité de ses relations avec ses semblables. Or, beaucoup de personnes vieillissantes et isolées ont une qualité de vie amoindrie ; la solitude est leur premier problème rencontré : elles se sentent rejetées, inutiles à la société, une charge pour celle-ci et elles n'osent pas demander d'aide. Elles sont sujettes à une multitude de peurs (peur des changements de la société, peur de la nuit qui tombe, peur des dépendances qui les isolent...). Elles ne trouvent plus de sens à leur vie. C'est ainsi que souvent elles adoptent un animal de compagnie pour les aider à surmonter leur peine. Il leur permet de combler un besoin affectif et émotionnel. Il procure un sentiment de confiance et de sécurité. En effet, aujourd'hui, il est facile d'admettre que la possession d'un animal participe à la qualité de vie de l'homme. Leurs relations n'ont cessé d'évoluer et de se diversifier à travers les âges. Véritablement assimilé à un membre de la famille, l'animal occupe une place de plus en plus privilégiée auprès de son maître, surtout lorsque ce dernier est âgé. Or, lorsqu'il doit envisager son entrée en institution, il est, dans la plupart des cas, contraint de se séparer de son unique compagnon. Il vit alors, à nouveau, un véritable calvaire ou bien il refuse d'intégrer l'établissement. En effet, il a déjà dû surmonter l'éloignement des enfants et des petits-enfants, le décès du conjoint, quelquefois, le changement de logement et la perte de ses capacités physiques. Ce petit être vivant qui l'accompagne quotidiennement, a su l'aider à mieux vivre ses épreuves. De quel droit, faudrait-il désormais, qu'il l'abandonne ? La personne âgée reste un citoyen à part entière. Ses droits doivent être respectés. D'ailleurs, la charte des droits et des libertés des personnes âgées dépendantes précise, dans son premier article : « *Toute personne âgée dépendante garde la liberté de choisir son mode de vie* » et dans l'article suivant « *Le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou établissement, doit être choisi par elle et adapté à ses besoins* ». Enfin, le sixième article stipule que « *Toute personne âgée dépendante doit être encouragée à conserver des activités* ». Elle devrait donc être libre de pouvoir vivre avec son fidèle compagnon d'autant plus que celui-ci peut la stimuler à garder des activités.

Or, les maisons de retraite, qui se disent être des lieux de vie et le substitut du domicile, n'acceptent que très rarement la présence animale à l'intérieur de leurs structures. L'organisation prévaut trop souvent aux désirs des résidents. Les directeurs qui refusent les animaux dans leurs structures mettent en exergue de nombreux risques tels que les problèmes d'hygiène, de sécurité des résidents, le travail supplémentaire pour le personnel, les nuisances sonores et les risques sanitaires.

Confrontés, au cours de notre activité professionnelle, à cette problématique de l'accueil des animaux et surtout au désarroi des personnes âgées, tenues de se séparer de leur unique compagnon, nous avons souhaité nous interroger sur ce paradoxe. Ainsi, nous tenterons de comprendre pourquoi tant d'établissements refusent ce droit aux personnes âgées qui ont adopté un animal de compagnie à leur domicile et qui souhaitent préserver ces relations lorsqu'elles entrent en institution. Nous essayerons de dégager les effets positifs de l'animal sur la personne âgée et les contraintes pour le personnel et les autres résidents.

Nos premières investigations nous conduisent à émettre les hypothèses suivantes : l'animal de compagnie, en institution, peut aider les résidents à maintenir leur autonomie et leurs capacités physique et psychique. L'animal est également un vecteur de communication. Il peut contribuer à l'amélioration de l'état de santé de certains résidents et être une aide précieuse pour le personnel. Enfin, il peut apporter un regain de vie dans la structure. Si ces hypothèses se vérifient, les freins liés à la présence animale en maison de retraite doivent être minimisés pour permettre l'aboutissement de projets d'accueil des animaux dans les institutions.

Pour vérifier ces hypothèses, nous avons utilisé la méthode suivante : après avoir effectué des recherches bibliographiques afin de compléter nos connaissances théoriques sur le sujet, nous avons mené des investigations sur le terrain. L'exploration d'une première enquête, nous a permis de recenser la réalité quant à l'accueil des animaux dans les établissements. Puis, nous avons réalisé deux autres enquêtes, l'une dans des structures où des expériences pilotes sont conduites sur l'introduction d'animaux, l'autre dans un établissement n'acceptant pas les animaux. Au cours de cette recherche, nous avons préféré favoriser les contacts avec les résidents, sans choix préalable, puisqu'ils sont au centre de nos préoccupations. Nous avons également rencontré les responsables des services et quelques membres du personnel. Les guides d'entretien n'ont pas toujours été suivis, lors des conversations avec les résidents. Certains étaient trop fatigués et il fallait limiter la durée de l'entretien, d'autres souffraient de troubles psychiques et avaient des difficultés à s'exprimer. Enfin, les plus bavards ont souvent dévié du sujet mais il n'était pas question d'interrompre leur conversation, très enrichissante, d'ailleurs. Enfin, nous nous sommes appuyés sur les résultats de ces enquêtes pour essayer de mettre en œuvre un projet dans les meilleures conditions possibles.

Cette étude a permis d'aboutir à la réalisation de ce document comportant trois parties. La première, intitulée « La personne âgée et l'animal » développe une approche sociologique du sujet et les études des relations entre la personne âgée et l'animal. La deuxième s'intitule « la présence animale en institution ». Elle décline les résultats des enquêtes et les apports de la présence animale sur la qualité de vie. Enfin, la troisième partie concerne le rôle du directeur dans un projet d'accueil d'animaux en maison de retraite, élaboré sur la base des résultats d'une enquête préalable.

## A - Approche sociologique

### 1 - La place des personnes âgées dans la société

*« L'objet de la sociologie de la vieillesse ne consiste pas à définir qui est vieux et qui ne l'est pas, ni à fixer l'âge à partir duquel les personnes le deviennent, mais à décrire les processus à travers lesquels les individus sont socialement désignés comme tels. C'est toute la relativité du vieillissement qui est posée »<sup>1</sup>*

La vieillesse n'existe pas en soi. Elle est quelque chose de construit d'un point de vue social et non de naturel. Or, les représentations de la vieillesse, véhiculées par la société, sont très négatives et réductrices. Par ailleurs, elles classent dans un même groupe social des individus dont les caractéristiques sont très hétérogènes.

La corrélation entre deux définitions du mot « vieillesse » dans le dictionnaire « Le Petit Larousse » aboutit à ces processus. La première définition est « *dernière période de la vie normale, caractérisée par un ralentissement des fonctions* », la seconde étant « *ensemble des personnes âgées* ». Elles permettent de pointer les deux principaux problèmes soulevés par les retraités. D'une part, la vieillesse est dévalorisée et définie en termes de pertes. D'autre part, les personnes sont dites âgées dès qu'elles ont le statut social de retraité.

#### a - La vieillesse est dévalorisée et définie en termes de pertes

Autrefois, les vieillards occupaient le devant de la scène. Ils incarnaient la sagesse, le lien entre le passé et le futur, la mémoire, le sens de l'histoire, le trait d'union entre les générations. Ils transmettaient les coutumes et initiaient les jeunes.

---

<sup>1</sup> René Lenoir, président de l'UNIOPSS, Initiation à la pratique sociologique : objet sociologique social  
Liliane VOLAT - Mémoire de l'Ecole Nationale de la Santé Publique - 1999

Progressivement, la place que les personnes vieillissantes tenaient dans la société leur a été retirée. Le passage d'une culture orale à une culture écrite leur a supprimé leur rôle de narrateur. Aujourd'hui, la société moderne accorde la primauté aux jeunes et au progrès. Ainsi, l'identité de la personne vieillissante, sa mémoire, sa parole sont tournées vers un passé dont la valeur est niée. Elle est tenue à l'écart de la société qui n'attend plus rien d'elle. Elle est jugée égoïste alors qu'elle ne se désintéresse pas. Elle n'est pas seulement centrée sur sa personne contrairement à ce qui lui est reproché ; elle se soucie des plus jeunes. Elle est également accusée d'être trop conservatrice ; elle ne jette plus rien. Peut-être cherche-t-elle alors à s'entourer de souvenirs, à vivre dans le souvenir pour conserver ce passé nié par la société, le garder permanent, interrompre la durée ? Il faut se méfier de tous ces discours trop réducteurs.

Par ailleurs, la vieillesse est définie en termes de pertes. La capacité physique, la curiosité et la souplesse intellectuelle régressent. En effet, la mémoire récente tend à disparaître mais les souvenirs lointains demeurent. L'atteinte de celle-ci peut avoir une cause organique mais il peut également s'agir de fuir un présent trop douloureux. Le problème de la vieillesse est celui de la dépendance et de son assimilation à la maladie. Or, la vieillesse n'est pas une maladie. Mais le modèle culturel qui s'impose est celui d'un corps déchu, condamné à recevoir ce dont il est censé manquer. Les personnes âgées dépendantes sont alors certes soignées, elles bénéficient d'aides à domicile ou sont placées pour leur bien mais souvent sans leur demander leur avis. Elles se sentent alors désemparées, non seulement inutiles à la société mais une charge pour celle-ci.

Selon Louis Ploton « *vieillir, mais aussi vivre, faire le deuil d'une image de soi, pour en investir une autre, tout en restant soi-même, c'est donc assumer une crise permanente d'identité* »<sup>2</sup>. Ce désarroi peut expliquer que le suicide est trois fois plus élevé chez les personnes âgées que chez les jeunes.

Jean Maisondieu, psychiatre,<sup>3</sup> explique cette dévalorisation de la vieillesse avec des propos très violents : « *Là où il y avait de l'admiration pour cette femme ou cet homme qui portait vaillamment le poids des ans sans rien demander à personne, apparaît l'hostilité à l'égard (...) de la grande vieillesse qui est mise à l'index au nom de sa dépendance (...). Le désir de vivre fait prolonger la vie et conduit au grand âge, la peur de mourir fait perdre la tête et provoque la démence, le refus de la vieillesse fait perdre l'amour de soi et l'amour des autres* ».

---

<sup>2</sup> Louis Ploton, *La personne âgée : son accompagnement médical et psychologique et la question de la démence*, édition de la chronique sociale, 2e édition, Lyon, 1991

<sup>3</sup> Jean Maisondieu, psychiatre, *Grande vieillesse et société* - in les cahiers FNADEPA, N° 54

Il ajoute « *La vieillesse est un crime puni d'exclusion (...). Un regard qui nie l'autre dans sa dimension de sujet est pétrifiant et destructeur. Ignorer quelqu'un, faire semblant de ne pas le reconnaître, c'est toujours le meurtrir. Il n'y a aucun besoin de mots pour faire du mal, il suffit de ne pas le voir, surtout en le regardant (...). Peu désireuse de mourir dans la dignité comme on l'y encourage vivement, la vieillesse est sommée de disparaître de la vue de tous* ».

L'auteur, Cornélia Hummel<sup>4</sup>, identifie trois images distinctes de la vieillesse. Deux d'entre elles sont associées aux personnes âgées en général. Il s'agit de la vieillesse épanouie qui est connotée positivement. Toutefois, elle n'est encore rencontrée que dans certains milieux (chercheurs, groupes de pression). La seconde image est celle de la vieillesse ingrate, à connotation négative. Elle fait l'objet d'une représentation sociale partagée. Cette vieillesse ingrate, si consensuelle, est un paradoxe puisque les personnes âgées, elles-mêmes, ne s'y identifient pas. En d'autres termes, la personne âgée, ce n'est jamais soi, c'est quelqu'un d'autre, davantage marqué par le déclin physique, plus âgé, etc. La troisième image est celle de la grand-mère dont la connotation est très positive. En effet, pour un petit-enfant, la grand-mère revêt beaucoup d'importance. Elle en a souvent la garde ; elle est disponible et pleine d'attention. L'auteur conclut que finalement « *on est dans la situation où un objet social, la vieillesse, fait l'objet d'un consensus autour d'une représentation cohérente et solide alors que cette représentation n'a pas de sujet. Cela rappelle la représentation sociale de la folie ou du handicap, c'est-à-dire de l'altérité* ». En construisant une telle représentation, on se « *défendrait de la vieillesse en la rejetant hors des frontières de notre identité alors qu'on est tous potentiellement vieux et que notre société est pleine de vieux* ».

C'est peut-être pour toutes ces raisons que vieillir est si difficile et que beaucoup de gens vieillissent si mal.

Aussi, ces représentations négatives de la vieillesse sont rejetées par les retraités, notamment par les plus jeunes. Ils ne se sentent pas concernés et veulent donner une autre image d'eux-mêmes et repousser voire ignorer cette fatalité, d'autant plus qu'ils sont classés dans ce groupe, dès qu'ils ont le statut social de retraité.

---

<sup>4</sup> Cornélia Hummel, Images de la vieillesse, représentation de l'altérité, mémoire de diplôme d'études supérieures en sociologie, Université de Genève, 1995 - in dossier documentaire, politique en faveur des personnes âgées, ENSP, Marie-Line Pujazon, février 1998

## b - Les personnes sont dites âgées dès qu'elles ont le statut social de retraité

Avec l'avancée en âge de la retraite et le nombre d'individus bénéficiant, bon gré mal gré, d'une préretraite, les personnes sont dites âgées dès qu'elles atteignent 50 ou 55 ans pour la plupart. Cependant, ce groupe de retraités est très disparate. Il comprend au moins deux générations de personnes dont les modes de vie, les conditions de vie, les lieux d'habitation, les parcours professionnels et les situations sociales sont très différents et ne peuvent pas être globalisés.

Pour la grande majorité des travailleurs, la retraite devrait être une aspiration : la perspective de recouvrer la liberté, de jouir d'un repos bien gagné grâce à la perception d'un revenu régulier, la pension. Toutefois, à l'approche du seuil fatidique, les appréhensions augmentent. Le prix de la liberté retrouvée se paye en effet par une diminution sensible des ressources mais aussi par une image dévalorisée de la retraite. En effet, les jeunes retraités sont cajolés en tant que consommateurs, mais leur relatif bien-être économique leur est reproché ainsi que le fait qu'ils soient à la charge des actifs. Leur valeur professionnelle, liée à leur rôle antérieur de travailleur, est désormais niée. Or, cette nouvelle génération de retraités refuse l'inactivité et l'inutilité sociale dans lesquelles les enferment les représentations collectives. Elle refuse la négation de son passé professionnel et la disqualification qu'engendre la cessation définitive de l'activité professionnelle. Elle ne retrouve pas de structure qui lui propose des modèles et des soutiens. Aussi, de nouveaux retraités, en bonne santé, bénéficiant de ressources convenables et encore jeunes, exercent des solidarités, sur un plan très local, envers d'autres populations plus jeunes (chômeurs, jeunes en difficultés). Ils souhaitent ainsi maintenir des liens avec d'autres catégories sociales et échapper à une forme de « ghetto de vieux ». Ils s'investissent alors totalement au sein de diverses associations.

Toutefois, qu'adviendra-t-il de ces retraités lorsqu'ils ne pourront plus assumer ces nouvelles activités ? Comment vont-ils vivre cette deuxième retraite, s'ils ne s'y préparent pas ?

En effet, pour les gens satisfaits, la retraite, c'est le repos, la liberté, synonyme de mode de vie choisi, de loisir. En revanche, le refus de la retraite, c'est le refus de sa dévalorisation mais c'est aussi le refus de la vieillesse, de la maladie et de la mort qui approche.

Selon Anne-Marie Guillemard<sup>5</sup> « *L'Europe a indéniablement marqué une double victoire sur la question de la vieillesse. En premier lieu, les progrès de l'allongement de la vie humaine ont été importants et se portent aujourd'hui sur l'espérance de vie aux âges élevés. En deuxième lieu, les gouvernements sont parvenus à assurer à cette population âgée, de plus en plus nombreuse, un niveau élevé de ressources de substitution qui lui assure un relatif bien-être économique. Mais simultanément, les pays Européens ont adopté des politiques qui n'ont pas permis d'aménager un rôle actif et utile à la population âgée. Au contraire, ces politiques, qu'elles soient d'action sociale ou d'emploi, ont contribué à construire la catégorie âgée comme catégorie dépendante socialement et économiquement(...). Elles ont donc assigné la vieillesse à n'être qu'un coût et qu'une charge pour la collectivité* ».

Les politiques de la vieillesse ont permis de mettre en place de nombreux services à l'attention des personnes âgées mais elles ne leur laissent pas vraiment de place dans la société, comme nous venons de l'expliquer. Ainsi, beaucoup de retraités vivent mal cette dernière période de leur vie, marquée par des événements négatifs : la baisse de leur pouvoir d'achat, la contrainte d'aller vivre dans un logement plus petit, la disparition de leur conjoint, de leurs amis et des membres de leur famille. Dans notre société où la famille est éclatée, les vieilles personnes ont de moins en moins l'occasion de communiquer. Il n'est donc pas étonnant que bon nombre d'entre elles partagent leur vie avec un animal de compagnie. Il est parfois leur seul interlocuteur. Il se laisse câliner, caresser et embrasser. Il procure et reçoit beaucoup d'amour. Pour la majorité de ces personnes vieillissantes, il est un facteur dynamisant, enrichissant et équilibrant. Il leur donne le sentiment d'être encore utile. Si la représentation de la vieillesse dans la société est très réductrice et négative, il n'en est pas de même de celle de l'animal de compagnie. Il convient donc maintenant de développer l'évolution de sa représentation dans la société.

## **2 - L'évolution de la représentation de l'animal familier dans la société**

*«Je chante les chiens calamiteux, soit ceux qui errent, solitaires, dans les ravines sinueuses des grandes villes, soit ceux qui ont dit à l'homme abandonné, avec des yeux clignotants et spirituels : Prends-moi avec toi, et de nos deux misères nous ferons peut-être une espèce de bonheur !»<sup>6</sup>.*

---

<sup>5</sup> Anne-Marie Guillemard, *Etre vieux : de la négation à l'échéance*, Autrement, série mutations, n° 124, octobre 1991

<sup>6</sup> Beaudelaire, *Le spleen de Paris*

Dès les origines du monde, l'animal, au-delà de son aspect utilitaire, a fasciné l'homme. Les fresques des sites préhistoriques mettant en scène bisons, chevaux et cervidés, de préférence à des silhouettes humaines, en témoignent.

Considéré comme un totem ou une divinité, l'animal se retrouve dans la mythologie grecque mais aussi dans la bible : « *De grâce interroge les bêtes et elles t'instruiront, les oiseaux du ciel et ils te renseigneront* ». <sup>7</sup>

Les origines de la domestication animale remontent à la plus haute antiquité. Le chien serait apparu, comme compagnon de l'homme, il y a vingt mille ans et le chat aurait d'abord été utilisé, dans l'Ancienne Egypte, pour la capture des souris dans les greniers à grains. Puis la passion du chat, élevé au rang de divinité, a exhaussé cet animal de sa condition domestique pour lui donner un statut véritablement privilégié. <sup>8</sup>

L'engouement pour les animaux familiers n'est pas non plus nouveau. En Occident, il est attesté dès l'Antiquité asiatique et gréco-romaine. <sup>9</sup>

Au Moyen Age, des meutes de lévriers et de chiens Saint-Hubert avaient les faveurs de la Cour et de ses seigneurs. Ils étaient dressés et entraînés pour la chasse à courre. <sup>10</sup>

A partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la mode des animaux de compagnie s'installe en Europe. Elle provient d'Amérique du Sud où les conquistadores et les marins ont contracté la manie des animaux mascottes auprès des Indiens.

En France, au XVI<sup>e</sup> siècle, Clément Marot célèbre « le chien de cœur » des dames de la Cour qui n'avait d'autre fonction que d'aimer et d'être aimé.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on commence à parler d'animal de tendresse. L'engouement gagne peu à peu les classes moyennes et s'étend à d'autres animaux. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la prolifération des chiens devient une véritable nuisance. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la situation est maîtrisée, en partie grâce à des réglementations strictes, notamment l'impôt sur les chiens en 1855, mais surtout grâce à la création des associations de défense des animaux.

---

<sup>7</sup> Job, 12-7

<sup>8</sup> Selon Carol Jonas, Le rôle de l'animal de compagnie en psychiatrie, Nervure, Tome X, n° 3, Avril 1997

<sup>9</sup> Selon J.-P. Digard, Les français et leurs animaux, édition Fayard, 1999

<sup>10</sup> Patrick Bonduelle et Hugues Joubin, L'animal de compagnie, Que sais-je ?, Presse universitaire de France, 1995

L'évolution de la représentation de l'animal familial dans la société dépend de la gradation de l'animal avec l'homme. Par ailleurs, l'animal de compagnie représente un phénomène notable dans la société française.

#### a -Le statut des animaux évolue suivant la gradation de ses relations avec l'homme

Le statut d'animal domestique renvoie à une relation utilitaire. Ces animaux sont domestiqués ou élevés pour répondre aux besoins de l'homme. Ainsi, les animaux de trait sont utilisés pour l'énergie qu'ils fournissent (éléphant, âne, mulet, cheval, buffle, bœuf, zébu, renne, chien de traîneau...). Bovins, ovins, porcs, animaux de basse-cour et certains poissons sont élevés pour être consommés. D'autres animaux sont destinés au spectacle (otaries, ours, chiens) ou élevés en captivité pour leur fourrure, la chasse ou les expériences en laboratoires (hermine, blaireau, vison, furet, chien, chat, souris...). Cependant la notion d'utilité ne doit pas paraître exclusive. En effet, pour certains de ces animaux, l'efficacité des services rendus dépend des relations complices nouées avec leur maître. Ainsi l'animal, contre soins et nourriture, a été conditionné à répondre à l'attente de l'homme, que ce soit à des fins utilitaires ou de compagnie. Les générations humaines ont sélectionné les races animales en optimisant leur capacité à répondre au désir de chacun. Le chat et surtout le chien sont les deux exemples les plus démonstratifs. Il existe une race de chien pour chaque désir ou presque : le jeu, le gardiennage, la défense, l'écoute, l'aide au travail.

L'animal a été humanisé et socialisé, ce qui lui a permis d'accéder à un statut différent : celui d'animal familial ou d'animal de compagnie.

L'apparence et les manifestations de l'animal de compagnie doivent être conformes à ce que son maître exclusif a décidé. Son rôle consiste à être là, à paraître, à être contraint et subordonné aux exigences de son maître qui lui impose une proximité exclusive ou peu partagée. Chacun vit alors en compagnie de l'autre et de ses codes et signaux. L'animal sait que son maître se prépare à sortir ou bien s'organise pour la préparation de son repas. L'homme sait que son compagnon est à la recherche d'un objet ou vient de détecter la présence d'un intrus à l'extérieur de la maison. Ainsi, les actes et les vocalisations de l'animal constituent pour l'humain autant de signaux ou de symptômes qui ont une signification précise qu'il décode de mieux en mieux à mesure qu'il a avec lui des temps partagés. Il peut alors y avoir anticipation de chacun vis-à-vis des actes de l'autre.

L'homme peut donc se servir des codes partagés pour inclure chez l'animal des réponses qu'il attend, c'est-à-dire le conditionner, soit pour le contrôler, soit pour en faire un animal potiche.<sup>11</sup>

L'animal familier, quant à lui, est considéré comme un partenaire dont les actes, les émotions, les affects et les capacités cognitives s'inscrivent dans des registres familiaux. Il fait partie du groupe familial. Il est à la fois témoin, acteur de la vie quotidienne, complice et confident.

Monsieur Braye, rapporteur devant le sénat du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants, en 1998 précise : « *L'animal familier doit être considéré comme un être qui fait partie du groupe humain au sein duquel il vit, et donc comme un être qui accepte, établit et développe une relation avec l'homme. A ce titre, il participe à l'équilibre de l'homme et fait partie intégrante de son environnement quotidien. Il a des aptitudes particulières aux relations familiales, comme celles qu'entretiennent les membres d'une même famille les uns avec les autres* ».

Les animaux qui accèdent à ces statuts sont coopérants et paraissent manifester une affectivité débordante. Ils peuvent jouer un rôle de médiation et de substitut. Dans le premier cas, ils sont facteur de stimulation dans la relation entre les parents et les enfants ou facteur d'apaisement et de régulation des tensions au sein de la famille. Dans le second cas, ils empêchent le repli sur soi et remplacent un être cher disparu.

#### b - L'animal familier représente un phénomène notable dans la société française

En France, les animaux sont présents dans plus d'un foyer sur deux. 51,9 % des familles possèdent un animal de compagnie, toutes races et espèces confondues et 45 % au moins un chien ou un chat. Ainsi, ils représenteraient aujourd'hui une population totale de 42,3 millions d'individus.

---

<sup>11</sup> Hubert Montagner, Les fondements théoriques de la relation entre l'homme et les espèces animales qui vivent dans sa mouvance quotidienne, Nervure, Tome X, n° 3, Avril 1997

Le tableau, ci-après, présente une description statistique des populations et de leurs propriétaires.<sup>12</sup>

Catégorie animale	Nombre d'animaux (en millions)	Foyers possesseurs (en %)	Nombre moyen d'animaux par foyer
Chiens	7,8	29,1	1,28
Chats	8,2	25,1	1,55
Oiseaux	6,2	7,0	4,25
Poissons	18,8	8,1	11,00
Rongeurs	1,3	3,8	inconnu

La multipossession est facteur de disparité. Elle est plus élevée chez les espèces les plus petites (oiseaux et poissons). Par ailleurs, en ce qui concerne les chiens et les chats, animaux fondamentaux, la multipossession est plus importante dans l'univers félin. Leurs maîtres sont relativement exclusifs de leur possession. En revanche, les oiseaux, les poissons et les rongeurs apparaissent davantage comme des animaux complémentaires.

Le taux de répartition des animaux suivant la zone géographique est le suivant<sup>13</sup> :

Nombre d'habitants par zone	- 2 000	De 2 000 à 20 000	De 20 000 à 100 000	+ 100 000
Chiens	38,7	18,5	11,9	22,4
Chats	35,4	16,6	11,5	23,7
Moyenne nationale des foyers	25,3	16,0	13,5	28,7

Loin d'envahir les villes, les animaux de compagnie peuplent surtout la France rurale. Ce phénomène est logique. En effet, l'inadaptation du milieu urbain, l'exiguïté des appartements et des jardins et le rythme de vie ne sont pas propices à la possession d'animaux. Les pourcentages suivants confirment cet état de fait puisque 70,5 % des chiens et 64 % des chats vivent en maison individuelle, dont plus de 60 % bénéficient d'un jardin.

En ce qui concerne les typologies des possesseurs d'animaux par catégories socioprofessionnelles, elles se déclinent ainsi : les agriculteurs arrivent en première position, suivis par les artisans et les commerçants, les cadres, les ouvriers et les employés.

<sup>12</sup> Source : Enquête Sofres menée pour la chambre syndicale des fabricants d'aliments préparés pour tous les animaux familiers, in l'animal de compagnie, Patrick Bonduelle et H. Joublin, Que sais-je ?, presse universitaire de France, 1995

<sup>13</sup> Op.cit.

Le taux de possession d'un animal de compagnie varie suivant le nombre de personnes par foyer, comme le démontre le tableau suivant <sup>14</sup>:

Nombre de personnes par foyer	1	2	3	4	5 et +
Taux de possession	35	53	59	68	75

La possession d'un animal de compagnie est donc surtout le fait de familles nombreuses, contrairement à l'idée répandue selon laquelle l'animal serait le substitut d'un enfant dans notre société contemporaine.

Enfin, un sondage effectué en 1992 par l'institut Louis Harris permet d'identifier les motivations conscientes des possesseurs. La première raison avancée par ces derniers est l'amour des animaux suivie par le contact avec la nature, la recherche d'une compagnie et le désir d'avoir un véritable ami. D'autres motivations apparaissent telles l'utilité de l'animal, notamment pour la chasse, l'esthétique pour les possesseurs de poissons et le désir de faire plaisir aux enfants.

Il est à noter que la télévision joue un rôle dans cet engouement pour l'animal comme objet d'attachement. Les émissions et les films animaliers recueillent les suffrages inconditionnels d'une majorité de téléspectateurs.

De nombreux travaux de sociologie accordent une grande importance au rôle psychosocial de l'animal de compagnie. Le sentiment de solitude dans la société moderne et le désir inassouvi de communication avec autrui conduisent, en effet, beaucoup de personnes dont de nombreux retraités à adopter un compagnon à quatre pattes. En effet, comme nous l'avons montré précédemment, beaucoup de retraités souffrent de ces maux de la société moderne. La recherche de contacts avec de nouvelles personnes n'est pas aisée dès lors que les retraités ont subi l'exclusion professionnelle, le changement de rythme dû à la retraite, la perte d'êtres chers et une moins grande autonomie physique. Un compagnon animal peut alors leur être d'un grand secours.

Nous allons donc définir ce que représente ce compagnon pour les personnes âgées.

---

<sup>14</sup> Op.cit

### 3 - La représentation de l'animal par la personne âgée

L'animal de compagnie représente beaucoup d'avantages pour les personnes âgées qui l'apprécient. Il est, pour beaucoup d'entre elles, le seul contact vivant qu'elles aient chaque jour. Il représente pour elles, en premier lieu, une présence 24 heures sur 24, quelqu'un de qui elles peuvent prendre soin. Il les sécurise et les aide à rester actives. C'est quelqu'un à qui elles peuvent parler, se confier. Il les aide à avoir des amis. Il est un sujet de conversation et il favorise les occupations. Toutefois, il engendre aussi quelques inconvénients. Il peut être une gêne pour s'absenter ou en cas de maladie. Il représente une responsabilité. Il peut être source de dérangement pour les voisins, de bruit. L'alimentation et son coût peuvent quelquefois être difficiles à assumer. Les personnes âgées sont plus vite inquiètes de l'état de santé de leur compagnon et ont plus recours au vétérinaire que d'autres populations. Les témoignages des individus âgés vivant seuls à leur domicile permettent mieux d'illustrer ce que représente pour eux leur compagnon.

Pour Pierre, un retraité alerte qui souhaite le rester le plus longtemps possible, Voltaire, son setter anglais est un précieux ami. Il est toujours prêt à gambader. Il oblige son maître à sortir quels que soient le temps et son humeur. A 70 ans, ces deux heures de balade quotidienne, dans son village, prennent véritablement de l'importance pour sa santé physique. Il porte toute son attention sur son petit compagnon. Il faut s'occuper de lui, le surveiller, le nourrir. Tout cela est bon pour le moral aussi.

Pour Arlette, Blizzard, un petit bâtard sympathique, s'est transformé en chargé de relations publiques. Chaque dimanche matin, vers onze heures, elle sait qu'elle retrouvera ses voisins de quartier au square. Blizzard attire les caresses des enfants et la conversation avec les parents. Avec ceux de Maxime, 7 ans, l'un des grands copains de Blizzard, les choses sont en bonne voie. Ils invitent Arlette chez eux. Blizzard est un peu devenu le chien du petit et Arlette, la grand-mère de l'enfant, ce qui la ravit.

Quant à Marcel, 79 ans, veuf, il ne peut plus se passer du chaton qui est venu se réfugier chez lui. Il n'avait jamais eu d'animal, avant Minet. Il l'aime comme un enfant. Il ne parlait pratiquement plus à personne. Maintenant, il peut raconter ses histoires à Minet qui est toujours là pour l'écouter. Il ne se sent plus vraiment seul désormais.

Pour une vieille demoiselle, seule à son domicile, Hector, son petit bâtard, lui évite de se laisser aller. Il la pousse à cuisiner et à sortir par tous les temps. Lui seul lui donne le sentiment d'être encore utile.

Une dame âgée de 82 ans, veuve, vivant seule avec sa chatte, précise qu'elle aurait vraiment beaucoup de chagrin s'il arrivait quelque chose à sa compagne. Elle s'ennuierait beaucoup. Ce serait perdre sa fille une seconde fois. En effet, elle a recueilli cette petite boule de poils soyeux à la mort de sa fille qu'elle remplace un peu. Si cette dame doit, un jour, entrer en maison de retraite, elle en choisira une qui accepte son animal favori. Dans le cas où elle disparaîtrait la première, elle a pris ses dispositions : faire endormir Rosa et la faire incinérer. Elle s'ennuierait trop sans sa maîtresse.

Enfin, une dame âgée de 85 ans, dont la sœur vient d'entrer en maison de retraite, nous a confié qu'elle ne pourrait jamais prendre une telle décision tant que ces deux chats vivraient. Ce serait un véritable déchirement pour elle, si elle devait les quitter. Elle est persuadée qu'il en serait de même pour eux. Elle vit seule en leur compagnie depuis dix ans. Ils représentent tout pour elle. Dès qu'elle commence à cuisiner, ils viennent ronronner dans ses jambes. Elle a pour habitude de partager ses repas avec eux, ce qui la stimule à confectionner de bons petits plats. Le compagnon n'est-il pas celui qui partage le pain ? Si un jour, elle devait être hospitalisée définitivement, elle préférerait faire endormir à jamais ses compagnons. *« Ce serait déjà très difficile pour moi de m'habituer à cette nouvelle vie, je ne veux pas qu'ils souffrent eux aussi. Ils n'auraient plus assez de liberté et ils seraient malheureux de me voir souffrir ».*

Tous ces témoignages sont très révélateurs de l'utilité de posséder un animal de compagnie. Il constitue un substitut social précieux. Il permet de maintenir l'identité. Il offre un intérêt nouveau. Il permet de lutter contre la passivité et de briser le silence dans lequel les personnes vivant seules sont plongées. Il constitue une présence rassurante et chaleureuse. Mais il possède d'autres atouts mis en évidence lors de différentes études concernant les relations entre la personne âgée et l'animal. Nous nous proposons donc de les découvrir.

## B - Etudes des relations entre la personne âgée et l'animal

L'étude des relations entre l'homme et l'animal a pris naissance et s'est surtout développée aux Etats-Unis, à partir des années 1960. Le précurseur est Boris Levinson, psychologue d'enfants New-Yorkais. Il présente pour la première fois une communication sur ce thème à un congrès de l'association américaine de psychologie, en 1961. Il indique alors que certains ont accepté ses idées mais d'autres les ont trouvées ridicules, allant jusqu'à lui demander si le chien partageait ses honoraires. Cependant, il a régulièrement produit des communications et des articles, ainsi que deux livres jusqu'en 1984, année de son décès. Il y décrit son expérience thérapeutique avec des enfants et son chien, Jingles. Il rapporte, de diverses sources, des interactions significatives et propose les premières explications élaborées de l'action favorable des animaux sur les enfants et les personnes âgées, notamment.<sup>15</sup>

Durant les années 1970, plusieurs études voient le jour. Trois d'entre elles restent régulièrement citées pour leurs résultats favorables. La première étude est menée en 1973 par un couple de psychiatres américains, nommés Corson. Ils décident d'utiliser la thérapie facilitée par l'animal pour une cinquantaine de patients pour lesquels aucun traitement classique n'a été efficace. Ils observent ainsi les améliorations sensibles du comportement de 47 malades ayant accepté la présence du chien. Ils notent, par ailleurs, une meilleure ambiance dans le service. En 1975, la seconde étude de R. A. Mugford et J. G. M'Cominsky concerne le rôle de l'animal sur la santé et le bien-être des personnes âgées. Ils furent les premiers à utiliser le terme de « lubrifiant social » pour décrire l'augmentation du contact social grâce aux animaux. La troisième étude est réalisée par M. Friedman et son équipe, à l'université de Pennsylvanie, en 1977. Ils observent les facteurs sociaux qui affectent le bien-être des patients atteints d'affections coronariennes et leur taux de survie.<sup>16</sup>

Dans les années 1980, les expériences se multiplient. Beaucoup d'associations sont créées et de nombreuses publications traitent ce sujet.

En France, le mouvement a été initié par le vétérinaire, Ange Condoret. En 1977, l'Afirac (association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie) est créée. Monsieur Condoret en est le président. De nombreux auteurs se sont intéressés à la relation qui peut s'établir entre l'enfant et l'animal dont l'équipe du Professeur Montagner à Besançon, l'actuel président de l'Afirac.

---

<sup>15</sup> J.-P Richier et Hanna Zajbert, Des thérapies qui ne manquent pas de chien : la thérapie facilitée par l'animal familier en psychiatrie adulte, Nervure, Tome X, n° 3, avril 1997

<sup>16</sup> Op.cit.

D'autres auteurs tels C. Jonas et A. Féline, en 1981, ont étudié diverses modalités des relations du patient psychiatrique avec l'animal de compagnie. Des conférences internationales relatives au lien entre l'homme et l'animal ont désormais lieu chaque année.

Ces différentes études et observations des relations entre l'être humain et l'animal permettent d'identifier les impacts de la présence animale sur l'état psychologique et sur l'état physique de l'adulte âgé. Elles mettent également en évidence les effets bénéfiques des animaux sur la santé des personnes âgées.

## **1 - Les impacts de la présence animale sur l'état psychologique de l'adulte âgé**

*« Le toucher est à l'origine du contact, le contact appelle la caresse, la caresse permet l'attachement, l'attachement déclenche le discours, le discours est ébauche de communication, la communication ouvre la porte à la socialisation »<sup>17</sup>.*

Les effets positifs de l'animal familier sur l'être humain, en général, et sur l'adulte âgé, en particulier, sont très nombreux sur le plan psychologique.

L'animal est tout d'abord source de compagnie, d'amour et d'affection. Beaucoup de personnes âgées vivraient dans un isolement total si elles n'avaient pas leur compagnon à quatre pattes. Avoir de la compagnie est cependant d'une extrême importance. L'animal ne doit pas remplacer le contact avec d'autres êtres humains mais sa présence peut toutefois adoucir considérablement les tourments de la solitude. Par ailleurs, l'animal voue à son maître un amour et une affection sans condition. Cette affection est réciproque. Le besoin de donner de l'affection, de cajoler, de prendre soin, de protéger est souvent mis en avant par les possesseurs d'animaux. Boris Levinson souligne qu'un animal domestique peut constituer un nouvel objet d'affection auquel l'homme peut donner tout son amour, sans avoir besoin de craindre que l'animal lui soit indifférent ou l'abandonne.

De plus, les animaux sont appréciés parce qu'ils n'ont pas accès à la parole. Si un animal parlait, son contact conduirait aux mêmes risques et aux mêmes complications que le contact humain. Samuel Corson observa que les animaux domestiques offrent la possibilité d'une

---

<sup>17</sup> Citation de Ange Condoret, vétérinaire, ex président de l'AFIRAC.

communication non verbale réussie, ce qui apporte à de vieilles personnes seules et retirées un soutien moral et une consolation.

La communication des animaux ne donne place ni à la dissimulation, ni à la simulation, ni au mensonge, ni à l'ambiguïté. Les animaux sont exempts de tout jugement de valeur. Un chien accepte son maître tel qu'il est, sans considération d'âge, de santé, de richesse, de statut social, etc. Il accorde son affection sans condition. Il ignore les conventions ; il est ouvert, sincère, spontané, sans détours et constant. La relation qui l'unit à son maître est donc sans aléas.

L'animal procure, également, de l'apaisement, de la distraction et incite à rester actif. En effet, la présence d'un animal familier est en elle-même facteur de détente. Mais sa simple présence au repos, tranquille, semble en soi générer un sentiment de tranquillité. Un animal parfaitement détendu indique que rien ne s'oppose à la détente. Le simple fait de regarder son animal et à fortiori les interactions avec lui, peuvent distraire de l'ennui voire des ennuis. La personne âgée doit s'occuper de son compagnon, lui donner à manger, veiller à son bien-être et à sa santé. Ceci procure une responsabilité, donne le sentiment d'être utile. Le fait de prendre soin d'un animal procède de ce que les auteurs anglophones appellent le « *nurturing* », notion recouvrant au sens restreint le maternage, au sens large la sollicitude envers les êtres vivants. Pour certains auteurs, il s'agit d'une tendance profondément enracinée dont la réalisation contribue à l'épanouissement.

L'animal est aussi source de valorisation. En effet, au sentiment d'être nécessaire peut s'adjoindre le sentiment d'être important : l'animal domestique est en position de dépendance ; il a besoin de son maître.

Par ailleurs, l'animal est plus ou moins volontairement le reflet social, physique ou psychologique de son propriétaire. Il a donc une fonction de similarité mais il a aussi une fonction de complémentarité. En effet, il assume à l'inverse, les qualités que voudrait avoir le propriétaire ou bien les défauts qu'il n'ose pas exprimer.

L'animal est un objet de contrôle. C'est une tendance foncièrement humaine que de vouloir contrôler son environnement et nul doute que l'animal familier contribue à satisfaire cette tendance. L'apprentissage de certains comportements des animaux comme les chiens peut procurer des satisfactions au maître. Avec d'autres animaux moins dociles comme les chats, le jeu est plus subtil, il s'agit de se faire accepter ; ces interactions sont plutôt de l'ordre de l'appivoisement.

Enfin l'animal favorise les contacts sociaux, sécurise et protège son maître. Loin de couper des autres hommes, la présence d'animaux facilite les contacts avec autrui. C'est une donnée capitale relevée par l'ensemble des auteurs. Ceci s'observe aussi bien à domicile, en institution ou à l'extérieur.

L'amointrissement des perceptions sensorielles est une manifestation qui accompagne inévitablement le vieillissement. Dans bien des cas, les animaux ont des sens plus aiguisés que ceux de l'homme et réagissent en règle générale beaucoup aux modifications de l'environnement. Une personne âgée qui vit avec un chien en retirera un sentiment de sécurité accrue.

L'animal familial a indéniablement une influence sur l'état psychologique de la vieille personne puisqu'il comble un besoin affectif et émotionnel. Il limite le sentiment de solitude. Il assure le maintien de l'identité et communique un sentiment de confiance et de sécurité. Il responsabilise, équilibre et évite l'inactivité. Ces effets positifs d'ordre psychologique sont très liés à l'influence de l'animal sur l'état physique de l'adulte âgé.

## **2 - Les impacts de la présence animale sur l'état physique de l'adulte âgé**

D'après une enquête réalisée par l'Afirac, les apports de l'animal au plan physique de l'individu âgé se déclinent ainsi : la vigilance (72.5 %), la mobilité (57.5 %) et l'autonomie (13 %). En effet, ce compagnon précieux permet de rompre l'univers souvent fermé et monotone de son maître. Il lui apporte chaleur et tendresse et constitue souvent une raison de vivre. Son maître sera donc très attentif aux demandes, aux réactions et à l'état de santé de son animal -Il faut noter que les retraités sont les meilleurs clients des vétérinaires ; ils y amènent leur compagnon au moindre petit « bobo »-. De ce fait, l'attention oculaire et auditive de l'adulte âgé est stimulée. Ce compagnon nécessite des soins et de l'exercice physique, surtout s'il s'agit d'un chien. L'obligation de le sortir plusieurs fois par jour motive la personne âgée à marcher. Cette activité quotidienne lui permet de préserver sa force physique, son tonus musculaire, sa motricité et son équilibre. Ce compagnon est également un excellent partenaire de jeux. Par ce biais, non seulement il apporte la gaieté mais il introduit là encore chez son maître, le mouvement et l'exercice physique. Le fait de toiletter son animal ou de le brosser régulièrement, de lui fixer la laisse pour les sorties, fait travailler la dextérité, la mobilisation des articulations et procure un contact physique. Cet apport sensoriel est important car la personne vieillissante en est souvent privée. Enfin, la nécessité de nourrir et de maintenir l'environnement propre de son animal ainsi que les activités précitées ponctuent la journée de repères dans le temps et dans l'espace. Cet ensemble de tâches quotidiennes est donc chargé de sens pour la vieille personne. Il ne peut que contribuer à préserver son autonomie.

Mais de nombreuses recherches scientifiques prouvent que l'animal peut aussi contribuer à l'amélioration de l'état de santé des personnes âgées.

### 3 - Les effets bénéfiques des animaux sur la santé des personnes âgées

Des spécialistes ont découvert l'influence directe qu'exercent les animaux sur notre santé. Ils s'avèrent bénéfiques pour les personnes souffrant de solitude, de dépressions, de problèmes émotionnels, de stress, de handicaps sensoriels et moteurs et de pathologies cardio-vasculaires.

Le Docteur Léo Busted, du collège vétérinaire de l'université de Washington, estime que la relation privilégiée entre un animal et son maître permet d'augmenter la production d'anticorps et ainsi de mieux combattre les virus et la maladie<sup>18</sup>.

Le psychiatre Michael Mac Culloch reconnaît à l'animal de compagnie une influence thérapeutique bienfaisante dans les cas de maladie chronique, de dépression, de perte de l'estime de soi, d'isolement ou d'ennui et de désespoir<sup>19</sup>.

Mara Baun et Nancy Bergstrom, toutes les deux professeurs au centre médical de l'université du Nebraska à Omaha, affirment que « *prendre soin d'un animal a des effets physiologiques sur l'être humain* »<sup>20</sup>.

Différentes études prouvent que le lien physique et tactile entre l'homme et son chien procure une certaine sensation de bien-être et de confort mutuellement partagée. Ce lien favoriserait donc la relaxation et une atténuation du stress, source importante de dérèglements organiques.

Les Professeurs Aaron Katcher, Herman Segal et Alan Beck, enseignants à l'université de Pennsylvanie ont démontré les vertus anti-stress des poissons. La contemplation d'un aquarium peut réduire la pression sanguine et le rythme cardiaque aussi bien chez les sujets souffrant d'hypertension que chez les sujets normaux. Lynette Hart, professeur à l'école

---

<sup>18</sup> Vincent Rousselet-Blanc, Caroline Mangez, Les animaux guérisseurs, J.-C. Lattès, 1992

<sup>19</sup> J.-L. Vuilleminot, La personne âgée et son animal : pour le maintien du lien, Pratiques du champ social, Erès, 1997

<sup>20</sup> Vincent Rousselet-Blanc, Caroline Mangez, Les animaux guérisseurs, J.-C. Lattès, 1992

vétérinaire de l'université de Californie souligne la capacité qu'ont les poissons à influencer l'état émotionnel des patients, même de ceux qui sont dans une situation stressante<sup>21</sup>.

Une étude menée durant un an sur le taux de survie de patients atteints d'affections coronariennes a permis de démontrer que ce taux était plus élevé chez les possesseurs d'animaux. Leur seule présence peut avoir un impact sur l'anxiété et la réactivité cardiovasculaire, sur tous les troubles liés au stress (hypertension artérielle) très répandus dans notre société. Le seul fait de regarder, de toucher un animal, de lui parler, modifie le rythme cardiaque ou la pression sanguine et dans certains cas, favorise la diminution de l'excitation, la relaxation, le bien-être et un sentiment de sécurité<sup>22</sup>.

Des chercheurs américains affirment que l'animal préserve l'équilibre physique et mental de l'homme. Ils établissent un lien entre les personnes ayant survécu à un infarctus du myocarde et le fait qu'elles possèdent un animal de compagnie.

---

<sup>21</sup> Op.cit.

<sup>22</sup> Symposium Waltham n° 20, Les bénéfices de la possession d'un animal de compagnie, éd. J.-H. Burger, Avril 1990  
Liliane VOLAT - Mémoire de l'École Nationale de la Santé Publique - 1999

Les oiseaux ont également un effet bénéfique sur la santé des personnes âgées. Dorothy Walster, officier de santé publique à Edimbourg en Ecosse, observe qu'une personne qui paraissait déprimée, montrant peu d'empressement à prendre soin d'elle-même, s'occupa en revanche d'un petit oiseau plein de vie et finit aussi par faire plus attention à elle. Un monsieur âgé lui confie que « *il est plus facile de se lever le matin lorsque le gazouillement d'un ami vous annonce que l'heure du petit déjeuner a sonné et c'est bien plus sympa de le prendre quand vous pouvez partager les miettes avec votre oiseau* ». Par ailleurs, chaque fois qu'un oiseau est confié à une personne âgée, Madame Walster leur explique qu'il faut maintenir l'appartement à une certaine température<sup>23</sup>. Elle constate alors que les risques d'hypothermie mortelle, dont un grand nombre de personnes âgées sont victimes chaque année en Ecosse, ont été réduits. En effet, les personnes âgées surveillent la température de leur logement pour que l'oiseau vive.

Des études démontrent les effets bénéfiques des animaux sur les sujets atteints de maladies de type Alzheimer. En effet, le chien reste fidèle face à l'irrationnel. Il a un effet apaisant ; il induit un comportement plus social et une stimulation du retour à la parole. Il peut donc apporter une aide à ces malades dont les écarts de comportement sont mal vécus par leur entourage ce qui les mettent en situation d'échec en permanence<sup>24</sup>.

Des études montrent enfin que la présence animale suscite chez les patients atteints de cancer, en phase finale, de nouveaux comportements face à la maladie. Elle réduit l'angoisse et le désespoir des malades. Regarder les animaux les relaxe et réduit leur tension nerveuse. Elisabeth Kubler Ross, pionnière en ce domaine, a décrit les cinq phases spécifiques successives que les mourants traversent : le déni, la colère, le marchandage, la dépression et enfin l'acceptation. L'incapacité de beaucoup de proches et d'amis du patient à parler de la séparation, à l'envisager et à la supporter, gêne parfois le malade qui traverse les phases finales. Souvent, inconsciemment, ceux qui entourent le mourant se sentent confrontés à leurs propres peurs et refusent au mourant, impuissant et dépendant, la liberté d'exprimer ses propres angoisses, sa tristesse et sa douleur. Son anxiété et son désespoir en sont accrus entravant sa capacité à traverser cette épreuve. Il semble que les animaux soient efficaces, en aidant le patient à gérer son anxiété et son désespoir et à retrouver un peu de bien-être. Les animaux restent présents, acceptent le patient tel qu'il est et sont attentifs à ses besoins émotionnels.

Toutes ces études ont abouti au développement de la thérapie facilitée par l'animal, notamment aux Etats-Unis.

---

<sup>23</sup> Vincent Rousselet-Blanc, Caroline Mangez, Les animaux guérisseurs, J.-C. Lattès, 1992

<sup>24</sup> Op.cit.

Cette activité pluridisciplinaire est une intervention visant à un objectif précis, dans laquelle un animal, répondant à des critères spécifiques, fait partie intégrante d'un traitement. La thérapie facilitée par l'animal est dirigée et assurée par un professionnel des services sociaux ou de santé ayant reçu une formation appropriée dans le cadre de sa pratique professionnelle. Elle est destinée à promouvoir l'amélioration des fonctions humaines aux plans physique, social, émotionnel et cognitif. Elle est assurée dans différents cadres et elle utilise la relation qui s'établit entre l'homme et un animal familier. Celui-ci devient alors un catalyseur pour favoriser les changements positifs recherchés par le thérapeute dans le bien-être du patient. Le but est d'améliorer sa qualité de vie et sa santé. L'animal est donc un médiateur et un support à la relation qui s'établit entre le thérapeute et le patient. Les études des anglais Mugford et Cominsky ou Corson démontrent que l'animal de compagnie favorise les interactions sociales chez les personnes âgées. Elles insistent sur l'efficacité de la psychothérapie assistée par l'animal. Comme Katcher, le Professeur Queindec de l'école nationale vétérinaire de Toulouse voit dans l'animal de compagnie un véritable thérapeute. Pour lui, le chien apporte « *apaisement, avec ses conséquences cardio-vasculaires, sécurité, avec des effets positifs pour le vieillard (...), un dialogue humain plus facile, un recentrage sur les réalités, un plus grand sens des responsabilités, le maintien des facultés d'éveil, de curiosité. Le chien fait mieux vivre, plus longtemps avec moins de drogues compensatrices* »<sup>25</sup>. Lors de la cinquième conférence internationale à Monaco en 1989, sur les relations entre les hommes et les animaux, Caroline Bouchard explique que : « *un chien, un chat ou un simple canari peut agir en tant que catalyseur ou auxiliaire et devenir le véritable co-thérapeute, attentif et dévoué du psychologue, du travailleur social, du professeur ou d'un parent* ». Installée en France, elle espère y développer cette pratique surtout utilisée pour soigner et aider les handicapés et les autistes.

---

<sup>25</sup> Vincent Rousselet-Blanc, Caroline Mangez, Les animaux guérisseurs, J.-C. Lattès, 1992  
Liliane VOLAT - Mémoire de l'École Nationale de la Santé Publique - 1999

## DEUXIEME PARTIE : LA PRESENCE ANIMALE EN INSTITUTION

Comme nous l'avons précisé précédemment les animaux de compagnie font la joie de nombreuses personnes âgées. Cependant, lors de leur entrée en institution, il leur est difficile, voire souvent impossible d'être accompagnées de ces petits êtres vivants si importants pour elles. Nous savons pourtant que l'entrée en structure gériatrique est très difficile à supporter. L'adulte âgé ressent souvent une profonde solitude dont les conséquences sont loin d'être négligeables sur sa santé. Nous allons donc, dans cette deuxième partie, nous intéresser à la présence animale dans les établissements gériatriques. Ainsi, après avoir exploité la liste des structures recevant des animaux, nous analyserons les résultats d'expériences pilotes menées dans la Région Pays de Loire. Nous souhaitons ainsi vérifier notre hypothèse de départ : l'animal peut-il contribuer à améliorer la qualité de vie des résidents ?

### **A – Situation et effets de la présence animale en institution : deux enquêtes**

Nous avons demandé à la confédération nationale des sociétés protectrices des animaux de France de bien vouloir nous adresser la liste des établissements où les animaux sont admis afin de l'étudier. Ainsi, après avoir mentionné l'origine de l'enquête, nous présenterons ses résultats puis nous l'analyserons.

# 1 - La présence animale en institution gériatrique

## a - Origine de l'enquête

Cette enquête a été conduite par la confédération nationale précitée. Nous n'avons pas pu obtenir la date exacte de sa réalisation. Toutefois, la liste des structures accueillant les animaux, produit de cette enquête, est distribuée depuis environ trois ans. Nous pouvons donc supposer que ce travail de recherche a eu lieu il y a environ quatre à cinq ans. Cette liste est mise à jour au fur et à mesure que la société protectrice des animaux reçoit de nouvelles informations. Cette enquête a pour but de renseigner les personnes âgées ou les familles qui s'adressent à la société protectrice des animaux pour connaître les établissements de leurs régions susceptibles d'accepter les animaux de compagnie. Les demandes sont assez nombreuses et régulières. Les quelques structures qui ont répondu refuser la présence animale dans leurs murs ne sont pas recensées car ce n'est pas le but de l'enquête. La liste est établie par département. Elle précise les coordonnées des structures, les animaux acceptés appartenant aux résidents et les animaux appartenant aux établissements.

## b - Résultats de l'enquête

Tous les établissements d'hébergement pour personnes âgées ont été sollicités. Les résultats obtenus peuvent se lire dans le tableau suivant ; la base a été ramenée à 100 établissements au total afin d'en faciliter l'interprétation :

	Ets ayant répondu	Ets n'ayant pas répondu	TOTAL
Ets publics	5,4	18,0	23,4
Autres Ets	17,7	58,9	76,6
TOTAL	23,1	76,9	100,0

Le ratio du nombre d'établissements total sur le nombre de ceux ayant répondu s'élève à 4,3 pour les structures publiques et privées. Seulement 2020 institutions ont répondu à cette enquête, soit 23,1 %. Sur l'échantillon ayant répondu, nous avons recensé 23,4 % d'établissements publics et 76,6 % de privés dont 12,4 % de foyers logements.

Parmi les structures publiques, 14,4 % acceptent uniquement les animaux des résidents, 41,1 % ont préféré offrir aux résidents des animaux appartenant à l'institution et 43,4 % ont opté pour les deux solutions. Il est à noter que 1 % des structures n'a pas encore pris de décision mais réfléchit à des projets. Le tableau ci-après complète ces informations :

Situation des Ets	Publics		Privés		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Acceptant les animaux des résidents	273	17,6	1278	82,4	1551	76,8
Ayant leurs animaux	399	28,7	993	71,3	1392	68,9
Acceptant les deux solutions	205	22,1	722	77,9	927	45,9
<u>Animaux des résidents</u>						
Poissons	211	16,8	1044	83,2	1255	80,9
Oiseaux	192	16,1	999	83,9	1191	76,8
Chats	118	11,7	891	88,3	1009	65,0
Chiens	96	10,2	849	89,8	945	60,9
Oui (sans préciser)	37	20,2	146	79,8	183	11,8
<u>Animaux collectifs</u>						
Poissons	265	27,5	697	72,5	962	69,1
Oiseaux	236	26,2	664	73,8	900	64,7
Chats	180	22,2	632	77,8	812	58,3
Chiens	99	15,2	554	84,8	653	46,9
Oui (sans préciser)	24	32,0	51	68,0	75	5,4

### c - Analyse de l'enquête

Pour la grande majorité des établissements, la présence animale au sein de leur structure n'est pas une priorité, plus de 76 % n'ayant pas répondu à cette enquête. Les unités de soins de longue durée ainsi que les maisons de retraite publiques sont minoritaires (23.2 %).

Cette situation peut s'expliquer du fait que les résidents soient plus dépendants que dans les institutions privées ou associatives et les foyers logements. Cependant, il aurait été intéressant d'interroger les gestionnaires des structures refusant la présence animale afin de connaître leurs motifs :

- Sous-effectifs et charge de travail trop importante ?
- Non respect des règles d'hygiène et de sécurité ?
- Architecture inadéquate ?
- Problème financier ?
- Nuisances ?

- Intolérance de certains résidents ?
- Problèmes allergiques ?

La présence animale n'est toutefois pas exceptionnelle puisque un quart des établissements accepte les animaux. Les structures privées sont plus tolérantes sur cet aspect de l'accueil des animaux. Il faut noter qu'il s'agit d'un argument commercial de poids pour les établissements privés à but lucratif.

Enfin, qu'il s'agisse des animaux des résidents ou de ceux des institutions, les poissons puis les oiseaux sont les plus fréquents suivis par les chats et enfin les chiens. Il apparaît en effet plus maîtrisable d'avoir des animaux en cage ou en aquarium. Cela représente moins de sollicitations de la part du personnel et moins de risques pour les résidents.

Après avoir fait le point sur la présence animale dans les établissements, nous avons souhaité nous rendre dans la région Pays de Loire pour connaître les expériences en ce domaine.

## **2 – Les expériences pilotes menées en région Pays de Loire**

Nous avons eu la connaissance de ces expériences en lisant les articles de presse dans des revues spécialisées. Notre intérêt pour cette étude nous a poussés à aller nous rendre compte sur place des impacts de ce projet.

### a - Origine du projet

L'Afirac et l'Adehpa<sup>26</sup> ont souhaité promouvoir la présence animale auprès des personnes âgées en institution, comme un élément de qualité de vie. Ces deux associations ont choisi de mener cette expérience, qui a débuté en 1994, dans la région Pays de Loire et plus particulièrement en Loire-Atlantique et en Vendée.

Le choix de cette région s'explique par une conjoncture favorable. En effet, en 1994, les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 7,1 % de la population régionale, soit un taux équivalent à la moyenne nationale. Mais c'est dans cette région que le pourcentage de

---

<sup>26</sup> Association d'établissements d'hébergement pour personnes âgées

personnes âgées vivant à domicile est le plus faible.

Par ailleurs, elle dispose d'un taux d'équipement bien supérieur à la moyenne nationale (+ 36 %), la majorité des lits étant représentée par les maisons de retraite (environ 64 %). De plus, des vétérinaires, des psychosociologues, des infirmiers, des kinésithérapeutes et des éducateurs de chiens d'assistance de la région s'intéressent à cette expérience. Madame Legeay, conseillère en communication, mandatée par l'Afirac pour mener à bien cette mission, peut donc constituer son équipe de travail, sur la région.

Grâce à une enquête menée dans cette région, les besoins des résidents et du personnel ont pu être mieux identifiés et un protocole d'introduction animale en institution a pu être établi. L'Afirac souhaite développer deux modes d'accueil d'animaux dans les structures. Son souhait le plus cher concerne l'acceptation des animaux de compagnie des résidents.

Toutefois, un tel projet est très difficile à réaliser. Il faudrait néanmoins accepter que les animaux des usagers puissent venir leur rendre visite régulièrement. La solution retenue pour l'instant est donc l'introduction d'un animal collectif et plus particulièrement d'un chien d'accompagnement social. L'éducation de ces chiens est dirigée par l'Anecah (Association nationale d'éducation de chiens d'assistance pour handicapés) créée en 1989 par Marie Claude Lebet. Son objectif est d'éduquer et de remettre gratuitement des chiens d'assistance à des personnes atteintes d'un handicap moteur en vue d'améliorer leur autonomie. Les races utilisées sont le labrador et le golden retriever retenus pour leur caractère calme, leur facilité d'éducation et leur parfaite faculté à retenir les principes qui leur ont été inculqués. Les chiots sont sélectionnés à l'âge de deux mois pour leurs qualités physiques et comportementales. La phase de pré-éducation se réalise en familles d'accueil bénévoles encadrées par des maîtres chiens. Puis ces animaux sont formés, pendant vingt-quatre mois, dans un centre de l'Anecah, pour répondre à plus de cinquante ordres différents, tels que ramasser un objet, allumer la lumière, ouvrir une porte, déclencher un appareil électrique, etc. Enfin, au cours d'un stage de quinze jours, les chiens et les handicapés demandeurs sont confrontés et choisis de façon à former des couples adéquats et harmonieux. La personne handicapée bénéficie alors d'une formation théorique et pratique afin d'acquérir une parfaite connaissance et une bonne compréhension de l'utilisation du chien. A la fin de cette période, la remise officielle du chien au handicapé est faite par la famille d'accueil qui l'a élevé. Un suivi régulier est assuré dans le temps par l'Anecah.

A l'issue de ce programme, 30 % des chiens sont écartés car seuls peuvent être remis ceux parfaitement socialisés, éduqués, calmes, obéissants, affectueux et dénués de toute tare

physique ou comportementale.

Cette situation peut résulter du fait de leur caractère propre : manque de dynamisme, trop craintifs, impossibilité de retenir les cinquante commandes. Il peut s'agir également d'un refus des éducateurs canins de remettre ces chiens à des personnes handicapées car ils ont jugé, au cours du stage précédant la remise officielle, une harmonie insuffisante entre l'animal et le futur maître. Ces chiens peuvent donc être proposés à des institutions recevant des personnes âgées qui en ont fait la demande, après analyse de leur projet et le suivi d'un stage pour les personnes référentes du futur chien d'accompagnement social.

Aujourd'hui 32 établissements ont opté pour ce choix ou celui d'un chat collectif. Vingt projets sont en attente et concernent de nouveaux départements.

Nous avons donc souhaité nous déplacer en Loire-Atlantique et en Vendée, pendant une semaine, afin de visiter les structures concernées par cette expérience et d'en faire un bilan après quelques années.

Nous avons donc été reçus dans six institutions (quatre en Loire-Atlantique et deux en Vendée). Trois d'entre elles sont publiques dont deux unités de soins de longue durée et un établissement recevant des adultes handicapés accueillant plusieurs personnes âgées de plus de soixante ans. Les objectifs de cet état des lieux sont de quatre ordres :

- 1 - Connaître les objectifs recherchés, à l'origine du projet, par les établissements
- 2 - Demander si ces objectifs sont atteints
- 3 - Repérer les contraintes liées à la présence animale dans les structures
- 4 - Vérifier si les animaux contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des résidents

Pour ce faire, dans chaque établissement, nous avons interrogé des résidents, sans choix préalable, des membres du personnel et les responsables des unités visitées.

#### b - Initiateurs de projets et objectifs recherchés

Sur les six structures visitées, nous avons pu rencontrer quatre gestionnaires présents dès l'origine des projets, les deux autres étant arrivés une fois ceux-ci réalisés. Les projets ont été lancés par les gestionnaires des établissements dans cinq cas et par les veilleuses de nuit dans le sixième.

Pour l'établissement A, la responsable de l'unité avait reçu plusieurs fois une résidente au cours d'échanges entre plusieurs structures. Cette dame n'était pas admise avec son chien d'assistance. Cela a questionné la responsable. Cette dernière a assisté par la suite à un salon sur l'ergonomie à Rennes où l'Anecah présentait des démonstrations de chiens d'accompagnement social. Convaincue de l'intérêt que pourrait susciter un tel chien dans sa structure, elle lance le projet. Après un an de concertations, Maty arrive dans l'institution.

L'infirmière cadre de l'établissement B souhaitait également la présence d'un chien dans son service. Toutefois, la direction refuse car il s'agit d'un centre hospitalier dont l'unité de soins de longue durée se situe au second étage. Or, un chien doit sortir gambader et faire ses besoins régulièrement ; celui-ci serait alors tenté d'aller voir ce qui se passe dans les services de soins de courte durée où sa présence est interdite. Le médecin de l'unité de soins de longue durée propose donc d'offrir un chaton aux résidents. Celui-ci n'éprouvera pas le besoin de sortir pour gambader et une litière pourra être installée à l'étage, lui évitant ainsi de quitter le service. Le projet se réalise donc très rapidement et Minette, ainsi nommée par les résidents, arrive dès l'âge de deux mois et demi. Toutefois, les personnes âgées qui auraient préféré la présence d'un chien ont la joie d'accueillir chaque mardi après midi, Loustic, animal visiteur venant d'une maison de retraite voisine.

Le directeur de l'établissement C a participé à la réflexion menée par l'Afirac. Puis l'Anecah lui a proposé de prendre un chien éduqué qui ne pouvait pas être remis à une personne non-voyante ou handicapée. Il est donc allé voir l'animal et Igor n'a pas tardé à rejoindre sa nouvelle demeure qu'il partage avec un chat abandonné ayant élu domicile ici. Rassurez-vous, ils font "bon ménage" !

L'établissement D bénéficie de Lamcy grâce à la demande des veilleuses de nuit qui ne se sentaient pas en sécurité, seules responsables des résidents, la nuit, dans une structure ouverte sur la ville.

Quant aux établissements E et F, nous n'avons pas pu connaître, par le directeur et l'infirmière cadre, initiateurs des projets, les raisons de la venue de Joufflu et de Léon, deux adorables golden retriever, car ces personnes ont pris leur retraite. Toutefois, en ce qui concerne l'établissement F, grâce à un article de presse, nous avons su que les initiateurs du projet n'étaient autres que les résidents. L'infirmière cadre a donc préconisé, dans un premier temps, d'introduire un animal visiteur afin de vaincre plus facilement les réticences émises par le personnel. Cette première étape a également permis de convaincre le directeur et maintenant Léon coule des jours heureux partagés avec les résidents.

Les objectifs recherchés par toutes ces structures sont à peu près similaires. Ils consistent à : apporter plus de bonheur aux résidents, briser leur angoisse, minimiser leurs problèmes de santé, les responsabiliser, les stimuler, préserver leur autonomie et contribuer à une meilleure qualité de vie dans les établissements. Le chien doit également procurer aux résidents un meilleur équilibre, favoriser les changements de comportements des personnes âgées et du personnel, faciliter les liens et les échanges entre les résidents, les familles et le personnel. Il doit en outre renforcer la sécurité des employés. Ces établissements souhaitent aussi utiliser l'animal comme outil thérapeutique d'animation et comme médiateur à la relation. Ils espèrent qu'il comblera une part de l'affectif, notamment chez les personnes démentes. Enfin, l'animal devrait apporter davantage de convivialité et un regain de vie dans les structures.

### c - Bilan après quelques années d'expérience

Dans cinq établissements, nous nous sommes entretenus avec 20 résidents (quatre par structure), avec quelques membres du personnel et avec quatre gestionnaires. En effet, dans l'établissement F, nous avons été accueillis pendant deux heures uniquement pour assister à une animation dirigée par l'animatrice et le kinésithérapeute du service. Nous avons pu y voir évoluer le chien avec huit résidents très âgés, dont un monsieur atteint de la maladie de Parkinson. Il est en fauteuil roulant et n'arrive pas, habituellement, à coordonner ses mouvements du fait de ses tremblements incessants et très importants. Grâce au chien Léon, il est motivé pour se lever seul de son fauteuil et aller vers ce dernier malgré de grandes difficultés. Il joue avec lui pendant plusieurs minutes en restant en position verticale. Il connaît plusieurs commandes et il est très fier de montrer que Léon lui obéit parfaitement. Sa mission accomplie, il retourne à son fauteuil, avec l'aide de l'animatrice, sous les applaudissements des autres résidents. Il est fatigué mais très heureux de son exploit.

Plusieurs exercices se sont déroulés sous nos yeux, dans la plus grande joie de tous. Tous ces exercices ont pour but d'aider les résidents à maintenir leur équilibre, à mobiliser leurs membres et à faire appel à leur mémoire, tout en étant perçus comme des jeux. Cette séance a lieu tous les vendredis après midi et se termine toujours par la pesée du chien. Nous avons pu constater que les résidents sont très attentifs à son poids et donc à son état de santé. Cette semaine, il pèse 32,500 kg. « *La semaine dernière, il pesait 33,500 kg, il ne faudrait pas qu'il maigrisse trop tout de même, nous allons pouvoir lui donner quelques gâteaux* » annonce une résidente.

Enfin, nous avons assisté au brossage de son pelage, au nettoyage d'une petite plaie, de ses oreilles et de ses dents. Ces tâches sont effectuées par des personnes âgées volontaires, sous les regards de leurs voisins et dans la bonne humeur. Là encore, nous avons pu remarquer les efforts des résidents pour rester dans des positions inconfortables lors de ces tâches, mais ils ne se plaignent pas, bien au contraire.

#### Le point de vue des responsables d'unités ou d'établissements

Les objectifs de la structure A ne sont pas tous atteints. Il est encore un peu tôt. Maty est arrivée depuis six mois maintenant, après une réflexion et des démarches qui ont duré plus d'un an. Toutefois, la responsable est déjà très satisfaite bien que Maty n'ait pas encore réussi à mobiliser tous les résidents. En effet, certains restent encore un peu en retrait. Ils la suivent du regard, mais ne montrent pas plus d'enthousiasme pour les activités en sa présence. Ils n'essaient pas de la caresser. Par ailleurs, les résidents ont encore des difficultés à utiliser les commandes, notamment ceux qui ont des problèmes de langage.

Une activité régulière a pour finalité de leur permettre de mieux s'exprimer et de leur apprendre à utiliser les principales commandes au quotidien. Avec du temps et de la patience, cette situation devrait s'améliorer. Toutefois, l'objectif n'est pas d'imposer, à tout prix, Maty à ceux qui ne la désirent pas. En revanche, la plupart des résidents se sentent très bien en présence de Maty. Ces derniers sont davantage autonomes pour s'occuper de leur nouvelle compagne. Beaucoup aiment la brosser, malgré leurs difficultés pour réaliser cette tâche. Ils hésitent moins à prendre des responsabilités. Ils sont soucieux de ses soins. Du point de vue affectif surtout, elle est quelqu'un d'important pour eux. Maty fédère beaucoup de résidents. Elle est un vecteur de communication. Lors de sorties ou de la venue de personnes extérieures à la structure, le regard sur les résidents s'est modifié. Ils le ressentent et en sont fiers. Elle leur apporte beaucoup de plaisir et de gaieté. Elle est très attachante, stimulante et parfois la confidente de certains. Ils participent davantage aux activités en présence de Maty, notamment aux jeux de mémoire et d'adresse. Elle a su modifier le quotidien des résidents. Elle a sa place à part entière parmi eux, si bien que lorsqu'elle n'est pas là beaucoup ressentent un grand vide. Pour cette responsable, Maty contribue déjà à l'amélioration de la qualité de vie de la plupart des résidents.

En ce qui concerne le personnel, les objectifs de la responsable sont la lutte contre la routine et l'usure professionnelle, l'apport d'une dynamique nouvelle, de nouveaux contacts avec l'extérieur et d'une valorisation. Avant la mise en œuvre du projet, le personnel était assez réticent. Il redoutait des problèmes d'hygiène, d'allergies, de soins à apporter au chien. Ces craintes et ces réticences ont diminué au fur et à mesure de l'avancement du projet. Pour les

agents qui aiment les animaux, Maty n'est surtout pas une contrainte. Elle suscite et favorise leurs relations avec les familles et certains résidents. Elle est source de plaisir et de gaieté. Elle est parfois leur confidente. Pour l'équipe d'animation, elle est un élément supplémentaire, bien accueilli. Toutefois, pour le personnel un peu hostile au projet, heureusement peu nombreux, les contraintes pèsent plus que les apports de Maty. En premier lieu, il a fallu réorganiser le travail. Ceci est dérangeant pour les personnes habituées à exercer dans la routine et récalcitrantes à tout changement. Pour atteindre les objectifs fixés, il était nécessaire de prendre en compte Maty au niveau des soins, de la relation et de la douleur. Par ailleurs, le personnel doit surveiller l'alimentation de Maty, ses allées et venues, la sortir et procéder à ses soins. Il doit être attentif à sa relation avec les résidents et noter les progrès réalisés. Il leur est donc demandé une attention supplémentaire et plus d'échanges. Un chien d'accompagnement social est bien une source de travail supplémentaire, mais avec une bonne organisation et un bon suivi, tout se passe bien. D'ailleurs Maty est là en priorité pour apporter un mieux-être aux résidents et ensuite procurer une aide au personnel dans la démarche de soins. Enfin, en ce qui concerne les sorties de la structure de Maty pour le week-end, la responsable est aussi satisfaite. Un planning de ces escapades est affiché et le personnel, désireux de prendre Maty certains week-ends, s'inscrit.

Il est indispensable, en effet, pour son bien-être, à elle aussi, de prendre du repos régulièrement et de ne pas être continuellement sollicitée par les résidents. Elle vit donc tous les samedis et les dimanches au sein d'une famille d'accueil. Plusieurs membres du personnel sont ravis de l'avoir de temps en temps. Elle fait aussi la joie de leurs enfants et elle participe à toutes les sorties de la famille, sans aucune difficulté.

Pour la poursuite du projet, il serait souhaitable que tout le personnel suive la formation, afin de bien connaître toutes les commandes et d'en ressentir l'utilité. Il faudrait faire travailler beaucoup plus Maty avec les résidents, les responsabiliser davantage en leur confiant Maty à l'extérieur de la structure.

Minette est arrivée dans le service de l'établissement B en octobre 1996, à deux mois et demi, après une année de réflexion sur les possibilités d'introduction d'un animal collectif dans la structure. La responsable en est tout à fait satisfaite. Le personnel s'est investi pour l'éduquer en suivant les conseils et le protocole de Madame Legeay. L'accès à certains lieux, déterminés par l'infirmière hygiéniste (salles à manger, de soins et office), lui a été interdit ainsi que le passage dans les endroits mouillés. Un vétérinaire est venu une demi-journée former les agents pour les soins quotidiens, leur apprendre à tailler les griffes de Minette, à la brosser et leur inculquer quelques règles de surveillance (vaccinations, suspicion éventuelle de maladies). Minette obéit facilement aux ordres. Elle n'impose donc pas de grosses contraintes, sauf pour les quelques personnes craignant les chats. La relation est plus difficile

dans ce cas. Elles n'aiment pas s'occuper de la litière et ne peuvent pas attraper Minette pour la porter vers des résidents la réclamant. Mais la responsable tient à ce que toute l'équipe s'investisse. Elle reste donc toujours très vigilante. Minette est là avant tout, pour les résidents. Globalement, elle les séduit. Elle procure beaucoup de bonheur à ceux qui apprécient les chats. Elle n'impose jamais sa présence à ceux qui ne la désirent pas. Elle a très vite senti dans quelles chambres et sur quels lits elle est la bienvenue. Elle procure un certain équilibre et beaucoup d'élans de tendresse à ces personnes âgées. Ces dernières apprécient de la caresser et de l'avoir un moment sur leur lit pendant la sieste. Elles aiment également la brosser dans le cadre des activités développées en animation. Elle favorise la communication entre les résidents, les familles et le personnel. La responsable du service est persuadée que Minette contribue à l'amélioration de la qualité de vie de nombreux résidents. Il suffit d'engager la conversation sur Minette et d'observer leurs regards, leurs sourires et d'entendre leurs propos pour en juger. Pour les autres, ceux qui n'apprécient pas Minette, n'oublions pas qu'ils bénéficient de la visite régulière de Loustic. Chien d'accompagnement social de la maison de retraite voisine, il vient tous les mardis après-midi pour la plus grande joie des résidents qui ont toujours vécu en compagnie de chiens. Cette visite hebdomadaire est très attendue. Le nombre de résidents dans la salle d'animation et l'ambiance ces jours-là sont significatifs du bien-être que Loustic leur procure.

Pour cette infirmière cadre, l'animal collectif incite les résidents dits « déments » à communiquer entre eux et avec le personnel. C'est un sujet de conversation (vivant) qui ravive des souvenirs heureux comme en témoigne l'expression de leur visage.

Le directeur de C est satisfait d'Igor. Il en est le principal référent. Il est secondé par quatre employés volontaires qui hébergent l'animal uniquement lorsque le directeur part en congé. Ce dernier a été formé par l'Anecah et il en est ravi. Il considère Igor comme un professionnel. Aussi, il ne le laisse pas dans l'établissement, les soirs. Le chien vit au rythme du directeur qui l'emmène chez lui tous les soirs et les week-ends. *« Cela lui évite d'être considéré comme un objet »,* précise le directeur. *« C'est également très important pour son moral. Il peut, en effet, démoraliser très rapidement s'il est trop sollicité. Il a besoin de courir et il aime l'eau. Il doit aussi mener sa vie de chien et avoir son indépendance de temps en temps ».* L'épouse du directeur, qui avait horreur des chiens, s'est bien habituée à Igor, de même que son fils. Igor doit avant tout faire son métier. Il a été éduqué pour être un chien guide d'aveugle. Afin qu'il ne perde pas le bénéfice de son éducation, le directeur s'astreint, en le tenant en laisse, à le faire évoluer comme un chien guide d'aveugle. Les obstacles ne lui posent aucun problème mais il est nécessaire de le solliciter en ce sens. Dans la structure, Igor est bien accepté par tous les résidents. Il les sécurise. Beaucoup apprécient de le promener en laisse. Il avance au rythme des personnes âgées, sans tirer sur sa laisse. Elles se sentent responsables d'Igor. Elles aiment le brosser. Il permet aux résidents de se

remémorer leurs chiens disparus et d'échanger entre eux sur ce qu'il ont vécu avec leurs anciens compagnons. Pour les gens désorientés, le fait de caresser Igor, leur ôte leur angoisse. Il intervient, à la demande du personnel, pour aider ces personnes à revenir dans la réalité. Le directeur trouve cela extraordinaire. Ainsi, une dame cherchant toujours à quitter l'établissement pour rentrer chez elle, retourne dans sa chambre apaisée, dès qu'elle voit Igor. Elle réalise à ce moment-là que c'est ici chez elle. Igor porte le courrier aux résidents, accompagné de l'animatrice. Il va de chambre en chambre, seul, régulièrement dans la journée et passe de longues heures dans la salle d'animation parmi les résidents et les bénévoles. Il n'a jamais bousculé personne. Il a permis de développer dans l'établissement des relations intergénérationnelles. En effet, lorsque les résidents le promènent dehors, Igor attire les regards des enfants d'une école proche. A la sortie des cours, ils viennent le caresser. Des liens se sont ainsi tissés entre les enfants et les personnes âgées et ont abouti à des activités communes. Ainsi, lors de notre visite, les résidents étaient affairés à préparer des pochettes surprises pour une pêche à la ligne pour la fête de fin d'année de l'école. Les personnes âgées sont donc très fières de ce rapprochement grâce à Igor. Quant au chat, présent dans la structure avant l'arrivée du directeur, il est beaucoup plus indépendant et très autonome. Il est respectueux, comme Igor, de la salle à manger et de la cuisine. Il a ses préférences vis-à-vis des résidents. Il passe ses journées avec quatre ou cinq d'entre eux et ignore les autres.

Ces deux animaux s'entendent bien et semblent combler les personnes âgées. Dans l'établissement, il y avait aussi une volière et un aquarium mais ils suscitaient peu d'intérêt. Il s'agit plus d'un effet décoratif. Ils ne procurent pas ce rapport affectif et ne peuvent pas être touchés. Les résidents ne s'y intéressaient pas. Ils ont donc quitté la structure. Le directeur estime que ses objectifs sont atteints. Il conclut donc que *« ces deux compagnons contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des résidents, notamment des personnes démentes. Ils comblent une part de leur affectif que personne ne peut aller chercher, ni les bénévoles, ni le personnel. Les gens déments ne réagissent plus qu'à l'animal »*.

Lamcy est arrivé dans l'institution D en mai 1997, suite à une demande des veilleuses de nuit. Loin d'être enthousiasmés au départ, les résidents sont maintenant enchantés de sa présence. Très rapidement, un résident victime d'un accident vasculaire cérébral et handicapé au niveau de l'élocution est devenu le compagnon privilégié de Lamcy. Ce résident aimait beaucoup marcher et sortait régulièrement en ville accompagné de Lamcy.

*« Celui-ci est devenu le médiateur. Les gens s'arrêtaient pour poser des questions au résident. Il a pu ainsi connaître beaucoup de gens et développer sa parole. Il est décédé au bout d'un an mais il a passé une année formidable avec Lamcy. Il avait une reconnaissance des autres, il avait un intérêt, un rôle dans la maison »* dit la directrice. Lamcy a très mal vécu la disparition de son ami. Il connaît très bien ceux qui manifestent de l'intérêt à son égard et

ceux qui ne sont pas attirés par lui. Des gens de la ville se sont proposés pour promener le chien. Une dame vient donc régulièrement le chercher. Mais pendant plusieurs semaines, c'était Lamcy qui promenait la dame ; il l'emmenait dans tous les bars et les endroits où le résident le conduisait. Lamcy est devenu le support des conversations entre les personnes âgées et les soignants. Désormais, les résidents préfèrent parler du chien plutôt que de leurs problèmes de santé. Ils aiment s'en occuper, gérer ses croquettes, lui donner ses repas et le brosser. Ils participent plus aux animations qui ont lieu avec Lamcy. Il tient compte de la fragilité des personnes. Il aboie lorsque quelque chose est anormal. Un jour, une dame est tombée, Lamcy est resté à proximité et a prévenu le personnel en aboyant. Les résidents le savent et se sentent en sécurité lorsqu'il est là. Une personne perturbée psychiquement est attirée par Lamcy et ne vit dans la réalité que grâce à ce dernier. « *Il a réveillé la communication des personnes désorientées* », précise la directrice. Les médecins sont très satisfaits de ces résultats. Ils trouvent également qu'il apporte de la convivialité et que l'établissement est davantage un lieu de vie maintenant. De sa vie très cadrée au début, Lamcy est devenu très autonome. Il demande pour sortir ou rentrer en aboyant. Il se promène seul à l'extérieur. Il est attiré par les enfants de l'école voisine et il les attire à la maison de retraite. Les petits-enfants des résidents viennent plus facilement rendre visite à leurs grands-parents et demandent à promener Lamcy dehors. Celui-ci vient accueillir les agents à leur prise de poste à six heures. Il porte leurs sacs jusqu'au vestiaire. Il le fait aussi avec certaines familles. Les week-ends, il va chez sept personnes volontaires, à tour de rôle. Il arrive qu'il parte deux jours en semaine afin de partager certains samedis et dimanches avec les résidents. La directrice explique que les personnes âgées ne savent pas toujours exprimer ce qu'elles ressentent vis-à-vis de Lamcy. Les bienfaits qu'il leur procure ne sont pas facilement quantifiables, mais elles le réclament lors de ses absences. Il leur apporte donc un certain équilibre et une qualité de vie meilleure. Elle regrette simplement que les résidents n'aient pas assez d'autorité sur Lamcy. C'est pour cette raison qu'ils ne le promènent pas à l'extérieur. Il faudrait à l'avenir leur apprendre les ordres et les responsabiliser davantage. Ils ont également trop tendance à donner des sucreries à Lamcy. Pour eux, il s'agit d'une reconnaissance ; ils ne réalisent pas les conséquences de ces petits gestes, souvent répétés dans la journée par de nombreux résidents.

Quant à la directrice de l'établissement E, elle ne fait que des éloges de Joufflu, plus ancien qu'elle dans la maison. Plusieurs résidents sont les référents de Joufflu et ont de ce fait suivi la formation de l'Anecah. Les uns le promènent à l'extérieur, les autres gèrent ses croquettes et le nourrissent. Ils connaissent parfaitement son emploi du temps. Il favorise la communication entre les résidents, avec les familles et le personnel. Il stimule les personnes âgées, les responsabilise, apporte plus de vie dans la structure et une meilleure qualité de vie. Toutefois, elle regrette aussi le fait que de nombreux résidents lui donnent des gâteaux malgré l'interdiction. Le personnel n'est pas suffisamment vigilant par rapport à ce problème.

## ➤ Le point de vue du personnel

Dans les cinq établissements où nous avons pu rencontrer quelques membres du personnel, nous avons eu les mêmes constatations. Les a priori du début relatifs aux problèmes d'hygiène et de nuisances ont vite été levés ; il s'agissait surtout d'une méconnaissance. Toutefois, pour les gens hostiles aux projets, en général n'appréciant pas trop les animaux, les contraintes liées à la présence de ceux-ci ressortent en premier lieu. L'animal, quel qu'il soit, entraîne une surcharge de travail. Il nécessite une organisation différente. Il faut apprendre à communiquer avec lui, bien connaître les commandes. Il faut le nourrir, le sortir régulièrement, nettoyer la litière s'il s'agit d'un chat. Une surveillance de tout instant est nécessaire. Les agents n'ont pas toujours le temps de rechercher l'animal et de le conduire vers les personnes qui le désirent. Lorsque les référentes sont en repos, leurs collègues doivent prendre le relais, malgré leurs réticences. Ces personnes considèrent que l'animal ne leur apporte qu'une aide très limitée au niveau de la relation avec les résidents.

Cependant, il faut noter que plusieurs agents qui n'aimaient pas les animaux auparavant, ont été séduits et ont complètement changé leur comportement. Une de ces personnes a même présenté sa candidature à l'Anecah pour être famille d'accueil de jeunes chiots. Elle reconnaît qu'un chien bien éduqué est bénéfique pour les résidents et qu'il ne pose pas de problèmes d'hygiène, de mauvaises odeurs et de chutes de poils, comme elle le craignait au départ. Il leur a permis d'améliorer leurs relations avec certaines personnes. Si le personnel disposait de plus de temps à lui consacrer, il pourrait être encore plus bénéfique pour eux.

Pour les personnes qui apprécient les animaux, en revanche, les soins et la surveillance qu'entraîne la présence animale ne sont pas vécus comme des contraintes. Elles sont d'ailleurs très peu significatives en regard des apports de l'animal. C'est agréable d'être attendu et accueilli tôt le matin par ce fidèle compagnon. Le réveil des résidents est plus gai lorsqu'il a lieu en présence de l'animal. La journée commence dans la bonne humeur. Il permet une autre forme de relations avec les familles et les résidents.

« *C'est un plaisir de travailler avec un chien d'accompagnement social et de voir les résultats* », précise une employée. Pour ce personnel, ces animaux représentent pour les résidents une compagnie avant tout, un réconfort, de la gaieté, une aide à l'autonomie dans certains cas, une aide à la relation, une joie de vivre, un plaisir particulier, un support affectif qui agrémentent leur quotidien et celui d'une partie du personnel. Le souhait de ces agents soutenant les projets est qu'un maximum d'employés suive la formation à l'Anecah afin de bien connaître les commandes et de participer davantage au projet. Cela est très important

pour que celui-ci puisse perdurer. Par ailleurs, il faudrait que la formation soit plus orientée sur la présence d'un chien en collectivité. Actuellement, l'orientation de ce stage est avant tout vers les chiens d'assistance qui n'obéissent qu'à un seul maître.

➤ Le point de vue des résidents

Dans toutes les structures où nous avons pu rencontrer des résidents, la majorité d'entre eux a révélé aimer les animaux et était dans les institutions avant leur arrivée. Ils sont tous satisfaits de leurs compagnons. Les résidents, qui n'aiment pas les animaux, ne sont pas gênés par leur présence. *« Le chien sait que je ne le veux pas auprès de moi alors il ne s'approche pas. Ce sont des bêtes intelligentes »* confie une dame. Les personnes âgées précisent que ces animaux leur apportent de l'amour, de la distraction et de la compagnie. Elles peuvent les caresser ; ils sont dociles. Ils leur permettent d'avoir des conversations plus facilement avec d'autres résidents, des familles, le personnel et mêmes d'autres gens lors des sorties. Certains n'arrivent pas à exprimer ce qu'ils ressentent. *« Il n'y a pas de mots pour expliquer tout ce que ce compagnon nous apporte »*, dit un monsieur. D'autres, en revanche, nous ont précisé : *« C'est comme une lumière, une faveur »* ou bien *« c'est une présence très sympathique mais trop brève »*. Ce qu'ils apprécient le plus chez leur compagnon, en général, c'est son obéissance, sa sympathie, son caractère facile. Ils aiment qu'il vienne leur rendre visite dans leur chambre, leur porte leur courrier, mette ses pattes sur leurs genoux pour se faire caresser ou les lécher. Un résident précise *« tout ce qui est en Maty ne me déçoit pas »*. Les résidents pensent aussi apporter à leur ami de l'affection, de la gentillesse, beaucoup de câlins et certains d'entre eux, s'occupant de lui, disent qu'il est content et les aime plus que les autres personnes âgées. Une dame nous dit : *« On ne peut pas l'aimer plus que ce que je fais et il le sait bien »*. Une autre personne, refusant de quitter sa chambre, bien que pouvant se déplacer, nous a été présentée comme quelqu'un de psychologiquement perturbée, toujours négative. Pourtant elle nous révèle : *« Je n'aime pas les humains. Depuis que Lamcy est ici, ma vie a changé. Il est gentil. Il vient toujours me rendre visite. Il m'aime bien, m'accepte telle que je suis. Je suis heureuse avec lui et il est heureux avec moi »*.

Plusieurs témoignages de résidents, dans ces établissements, nous ont convaincus des bienfaits que leur procure la présence de ces chiens d'accompagnement social ; en voici, quelques-uns, tels qu'ils nous ont été communiqués :

*« Tout est parfait pour moi. Igor fait partie de la famille. Il est toujours avec nous. Il a son coin à lui mais il est souvent dans la salle d'animation. Il nous rend toute l'affection qu'on lui donne. Il est mignon. Moi j'ai toujours le moral. On est toujours content et heureux. C'est un bon compagnon. Il aime manger les petits gâteaux avec moi. Le matin, je fais du vélo*

*d'appartement. Il s'assoit à côté de moi et il me regarde gentiment. Il m'attend et il me suit. Il est marrant et très familier avec tout le monde. Un chien dans une maison de retraite, je trouve que c'est très bien. Le chat est aussi familier, mais il ne se laisse pas toucher par beaucoup de résidents. Il n'est pas farouche mais je n'essaie pas de le caresser. Il se lèche souvent les pattes. Au début, on pensait qu'il avait mal, mais non, c'est une habitude ».*

*Une autre dame nous révèle : « Lorsque j'étais à mon domicile, j'ai adopté un petit chien abandonné. J'ai vécu plusieurs années avec lui. Quand il est mort, j'ai eu beaucoup de chagrin. Je vivais seule avec lui. C'était la seule chose qui m'intéressait. Je n'en ai pas pris un autre car je savais que j'allais entrer ici. J'ai été comblée quand Joufflu est arrivé. Je me suis habituée tout de suite à lui. Il connaît bien son monde. Je pense avant tout à Joufflu plutôt qu'à ma fatigue. Il me donne entière satisfaction. Le week-end, lorsqu'il part, les journées sont plus longues et je ne descends pas, je ne sors pas. Je sais qu'il doit se reposer, lui aussi, mais il me manque. C'est un peu mon chien. Le matin, il vient dans ma chambre. A midi, je le descends au bureau. J'attends l'heure qu'on me l'amène pour le promener à l'extérieur tous les après-midi. J'attends vraiment ce moment. Je ne sortirai pas sans lui. Les gens, les visiteurs qui arrivent le caressent. Cela me permet de leur parler. Je le fais manger à seize heures. Je connais bien les commandes et il m'obéit parfaitement. C'est moi qui l'aide. Je me sens responsable de lui. Il est tellement gentil, il ne faudrait pas qu'il lui arrive quelque chose ».*

*Une dame âgée de 83 ans, résidente de l'établissement E depuis deux ans nous confie : « chez moi, j'avais un chien et un chat. J'ai dû m'en séparer pour venir ici. Vous savez, c'est un choc psychologique de se séparer de son animal. Joufflu m'a aidée à m'intégrer. Je n'ai pas beaucoup de visites. Je le sors dehors le matin. Je sortirais quand même sans lui, je pense, mais il me stimule. Je fais très attention à lui. Il est tellement gentil, même avec des gens mal attentionnés. Je ne voudrais pas qu'ils le volent. Je me sens responsable. Quand il ne veut pas obéir, il baisse la tête. Quand on lui parle, il nous écoute. Il ne lui manque que la parole. S'il pouvait parler, il dirait de belles choses. Je crois qu'il est comme nous, des fois bien, des fois moins bien. Il est gentil. Il marche à notre rythme. J'ai subi une opération au début de l'année. J'ai été absente pendant un mois. Joufflu m'a bien manqué et je pense que je lui ai manqué aussi. Quand je suis revenue, il m'attendait à la porte. Il m'a léchée et m'a accompagnée dans ma chambre. Je suis restée couchée tout l'après midi car j'étais encore fatiguée. Et bien, Joufflu ne m'a pas quittée. Je ne l'oublierai jamais. Puisqu'un jour vous serez directrice, je vous conseille d'adopter un chien éduqué pour les résidents. Moi, cela m'a vraiment aidée ».*

La plupart des personnes âgées sont convaincues que tous les établissements devraient posséder un animal mascotte pour améliorer le quotidien des gens. Les personnes qui

n'aiment pas trop les animaux , elles aussi, pensent que c'est bien pour les gens qui étaient habitués à vivre avec un animal de compagnie. A partir du moment où cet animal ne les dérange pas, elles ne sont pas hostiles à sa présence.

Les responsables des structures visitées souhaitent tous, grâce à la présence animale, contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de leurs résidents. Ils se disent satisfaits des résultats. Cependant, il nous semble opportun, avant de se lancer dans un tel projet, de réfléchir à la notion de qualité de vie en institution et de bien cibler, à partir des expériences menées, les apports des animaux en ce domaine.

## **B - Les apports de la présence animale sur la qualité de vie**

### **1 - La qualité de vie en institution**

Selon la norme internationale ISO 8402, « *la qualité est l'ensemble des caractéristiques d'une entité qui lui confère l'aptitude à satisfaire des besoins exprimés et implicites* ».

L'entité, en l'occurrence l'établissement d'hébergement pour personnes âgées, accueille des résidents pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un endroit où ils s'installent parce qu'ils ont besoin que quelqu'un prenne soin d'eux. Il s'agit dans la majorité des cas de leur dernier lieu de vie. Ces personnes recherchent autant une protection de leur santé que de leur vie sociale. Leurs attentes se traduisent donc en termes d'écoute, de réconfort, de sécurité, d'intimité, de convivialité dans le respect de leur liberté. Ces attentes sous-tendent des notions de chez-soi, de vie et de qualité de vie. La réponse à ces demandes sera plus ou moins satisfaisante suivant la pratique du personnel qui s'appuie sur des capacités individuelles et collectives. L'atteinte de la qualité de vie résidera donc dans l'articulation de ces deux niveaux, entre besoins ou attentes et pratiques.

La qualité des services s'articule ainsi autour de trois dimensions. La première est le respect de l'individu. Elle fait appel à des notions de temps, de dignité, de personnalité et de citoyenneté. La seconde dimension concerne l'esprit d'équipe qui représente une valeur forte de la qualité de vie en maison de retraite. Il nécessite une activité coordonnée et pratiquée à partir d'un projet commun, porteur de vie dans la structure. La troisième dimension est l'accompagnement au quotidien. Il demande un savoir faire adapté. Il doit permettre de rompre l'isolement dans lequel certaines personnes s'installent. Il implique donc une présence, une écoute, l'apport d'un confort tant physique que psychologique.

Ainsi, pour atteindre la qualité de vie, il faut réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour faciliter l'envie du résident de continuer à vivre dans la structure d'accueil. Cette dernière doit donc être un lieu de vie où le résident est considéré comme unique et nécessitant des actes personnalisés. Les relations sociales doivent y être maintenues, aussi bien entre les individus de l'institution, qu'avec les familles et les bénévoles. L'animation doit faciliter ces relations. En effet, elle a pour but de maintenir le désir de vivre de façon globale mais aussi de plaire, de partager, de participer à travers, soit des gestes quotidiens, soit des activités ludiques, culturelles ou encore visant à l'entretien du corps et de l'esprit. Elle doit être un vecteur d'utilité sociale, un support de convivialité et le prétexte au dépassement de soi. Elle contribue à l'intégration du résident dans la structure et de celle-ci dans le tissu social local.

L'atteinte de la qualité de vie dépendra donc de l'accueil, des pratiques du quotidien et du respect de la vie du résident, de la conception de l'animation, du rôle laissé à la famille, de l'ouverture de la structure sur le monde extérieur, du suivi qualitatif du résident dans l'établissement, des pratiques de l'équipe et de l'accompagnement de la fin de vie.

Après avoir essayé de déterminer les conditions permettant d'aboutir à la qualité de vie, nous souhaitons rechercher si les animaux peuvent contribuer à cet aboutissement.

## **2 - Les apports des animaux en terme de qualité de vie**

A partir de nos constatations en région Pays de Loire et d'autres expériences d'accueil d'animaux en institution, nous allons déterminer les apports de ceux-ci au niveau du respect de la vie antérieure de l'individu, de son intégration dans son nouveau lieu de vie, du maintien de ses relations sociales, de la conception de l'animation et de l'ouverture de la structure sur l'extérieur.

### a - Nos constatations en région Pays de Loire

Notre analyse des expériences menées dans la région Pays de Loire nous permet de confirmer que l'animal de compagnie des personnes âgées ou à défaut le chien d'accompagnement social peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie à plusieurs

titres.

➤ Respect de la vie antérieure de l'individu

Nous avons pu constater que, pour les personnes âgées qui vivaient chez elles, leur animal de compagnie était souvent leur seule raison de vivre, après la disparition du conjoint. Devoir s'en séparer pour entrer en institution constitue un choc psychologique inacceptable. Plusieurs personnes âgées vivant à domicile, nous ont rapporté qu'il leur serait impossible d'envisager leur séparation de leur animal de compagnie. Elles préfèrent rester isolées chez elles, plutôt que devoir l'abandonner. Tant qu'il vivra, leur entrée en institution sera impossible pour elles. Il faut donc, dans la mesure du possible, essayer de tenir compte de leur vie antérieure et accepter qu'elles puissent être accompagnées de leur compagnon privilégié. Toutefois, le problème est difficile à résoudre. Les institutions ont des contraintes organisationnelles. Accepter des animaux non éduqués dans les services déroge aux règles d'hygiène auxquelles s'ajoutent les problèmes du bruit et de la sécurité des résidents, ces animaux risquant de faire trébucher un résident. Il reste la possibilité d'offrir des places dans un chenil intégré à la structure, mais là encore, des inconvénients demeurent. Un résident très proche de son compagnon acceptera difficilement de ne pouvoir lui rendre que quelques visites dans la journée. Cependant, les oiseaux et les poissons des individus peuvent être acceptés sans risques majeurs. A défaut de son compagnon habituel, l'animal collectif peut toutefois combler ce grand vide affectif que ressent le résident à son arrivée. Plusieurs d'entre eux nous l'ont confirmé.

➤ Intégration de l'individu dans son nouveau lieu de vie

Comme nous l'avons déjà souligné, l'entrée en institution constitue un énorme bouleversement pour la personne âgée. Elle ressent souvent une profonde solitude dont les conséquences sont loin d'être négligeables sur sa santé. Le meilleur accueil lui-même ne suffit pas à effacer ce désarroi. Pour les personnes âgées aimant les animaux, ceux-ci peuvent les aider à mieux vivre ce passage difficile. Plusieurs personnes nous ont révélé qu'elles auraient bien apprécié que le chien d'accompagnement social soit dans la structure lorsqu'elles ont été accueillies. Sa présence, le fait de pouvoir le caresser, lui faire des confidences leur auraient été d'un grand réconfort. Certains directeurs utilisent l'animal lors du premier accueil d'un futur résident. Ce premier contact est facilité grâce à la présence du chien. Dans la majorité des cas, le dialogue s'instaure plus aisément et la personne semble plus sereine. La visite de la structure se fait en compagnie de l'animal. Lorsque les gens apprécient particulièrement cet accompagnement, le personnel est attentif, lors de leur entrée, à ce que le chien aille régulièrement dans leur chambre, pour les aider à s'intégrer

avec moins de difficultés et aussi à favoriser leur rencontre avec les autres résidents.

#### ➤ Maintien des relations sociales

Les différents témoignages que nous avons recueillis reflètent parfaitement le rôle que l'animal peut jouer à ce niveau. Les personnes âgées qui ont suivi la formation à l'Anecah et qui s'occupent de l'animal retrouvent une utilité sociale. Elles se sentent responsables. Elles sont très attentives à l'état de santé de leur compagnon. Elles rencontrent d'autres individus partageant la même passion pour les animaux. Elles en parlent. Les liens qu'elles entretenaient avec les autres résidents, le personnel et les familles se sont resserrés. L'animal est donc un vecteur de communication, favorisant les relations et permettant de réguler l'isolement de l'individu. Ces résidents vont également assister à des colloques pour témoigner de l'apport du chien et assistent à des remises officielles d'animaux dans d'autres structures. Ils ont donc un rôle à jouer et retrouvent plus de sens à leur fin de vie. Certaines personnes sont allées dans des écoles pour présenter leur compagnon, expliquer aux enfants ce qu'il leur apporte et répondre aux questions des élèves. Elles apprécient particulièrement ces moments-là.

#### ➤ Conception de l'animation

L'animation doit être considérée comme un désir de vivre, rythmer le temps, développer le maintien physique et préserver la mémoire. Là encore, le chien d'accompagnement social a un rôle à jouer. Dans tous les établissements, les responsables, comme les employés, nous ont avoué que les résidents participaient plus facilement aux activités lorsque l'animal y intervient. A l'institution F, nous avons assisté aux activités ayant pour finalité de préserver l'état physique des résidents et leur mémoire. Le chien d'accompagnement social, dans ce cadre, est le véritable coéquipier de l'animatrice et du kinésithérapeute. Les résidents évoluent dans la bonne humeur et la joie sans avoir l'impression de faire des efforts physiques. Ils apprécient les jeux de mémoire parce qu'ils sont centrés sur l'animal. Le rappel des commandes et des différentes possibilités du chien, leur permettront de mieux se faire comprendre et obéir par leur compagnon. Ils sont si joyeux lorsqu'ils donnent des ordres à ce dernier et qu'ils sont parfaitement exécutés, sous les regards émerveillés des personnes présentes.

Même lors des activités où le chien n'intervient pas en tant qu'acteur, les résidents sont heureux parce qu'il est toujours à proximité et va se faire caresser, de fauteuil en fauteuil. Lors des sorties au marché et des courses dans les grandes surfaces, les gens s'arrêtent et caressent l'animal. Certains engagent la conversation. Cet intérêt pour l'animal et le partage

de sa vie en institution avec les résidents leur donnent de l'importance. Avant, personne ne semblait s'intéresser à eux.

#### ➤ Ouverture de la structure sur l'extérieur

La plupart des établissements souhaitent développer l'intervention de bénévoles et les pratiques intergénérationnelles afin de rompre l'isolement des structures et donc des résidents. Dans ce cadre-là les animaux peuvent aussi apporter leur contribution. L'exemple cité précédemment, où le chien a attiré les enfants d'une école, ayant débouché sur des activités communes, est très significatif. Les visites du personnel et des résidents de structures souhaitant s'informer pour développer un futur projet permettent aussi de décroiser les établissements. Les interventions à des colloques et dans les écoles permettent aussi de faire connaître les institutions et d'avoir un regard plus positif sur celles-ci. Les articles dans la presse montrent également que les établissements recherchent des moyens d'innovation pour le bien-être de leurs résidents et permettent de les faire connaître. Tous ces facteurs sont très importants, aussi bien pour les personnes vieillissantes, que pour les familles, les bénévoles, le personnel et l'institution elle-même.

Cette semaine passée en région Pays de Loire nous a permis de constater que l'animal a effectivement un rôle à jouer dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie dans les structures accueillant des adultes âgés.

Toutefois, Madame Legeay, coordinatrice des projets, certains directeurs et des membres du personnel regrettent certaines limites de cette expérience.

#### ➤ Les limites de l'expérience

S'agissant du chien lui-même, il est dommage que toutes ses fonctions ne soient pas utilisées au quotidien. Il pourrait apporter beaucoup plus d'aides aux personnes âgées. Quelquefois, il ne répond pas aux ordres des résidents, ce qui les déçoit. Ce problème résulte soit du fait qu'il ne comprend pas les ordres des résidents, soit parce qu'il est trop sollicité. Sur les cinq chiens rencontrés, deux d'entre eux souffrent d'embonpoint. Les directeurs n'ont pas trouvé de solutions pour éviter ce risque malgré les affiches et les rappels interdisant aux résidents de leur donner des sucreries. Certains établissements diminuent systématiquement la ration de croquettes du soir, de leur animal, pour éviter cette surcharge pondérale.

Au niveau des résidents, il faudrait plus les responsabiliser. Les séances ayant pour finalité de leur apprendre les ordres, devraient être plus régulières d'autant plus qu'ils apprécient cet exercice. Il serait également bénéfique pour eux, qu'il y ait plus de référents. Dans les

institutions qui ont opté pour cette solution, nous avons pu constater les effets positifs sur les résidents qui s'impliquent dans le projet.

Au niveau du personnel, il faudrait former plus d'agents pour les responsabiliser et qu'il soient davantage acteurs. Lors du recrutement de nouveaux employés, il faudrait tenir compte de la présence du chien dans la structure. Les fiches de postes devraient mentionner le rôle du personnel vis-à-vis de la prise en charge de l'animal. Nous avons effectivement ressenti un essoufflement du projet dans certaines structures, suite au départ d'agents mobilisateurs.

Nous avons présenté les expériences menées en Loire-Atlantique et en Vendée mais d'autres exemples existent pour faire le bonheur des personnes âgées, des handicapés ou des malades hospitalisés, notamment en psychiatrie.

#### b - D'autres exemples en ce domaine

L'hôpital Charles-Foix à Ivry, près de Paris, dispose d'un petit parc avec des canards, des lapins, des poules, des chevrettes. Il est devenu le pôle d'attraction des pensionnaires. Dans les jardins, une centaine de chats vit en liberté. Vaccinés, tatoués, stérilisés par les soins de la SPA (société protectrice des animaux) et pris en charge par l'hôpital, ils sont même autorisés à entrer dans des unités non médicalisées. Deux chattes, particulièrement affectueuses, ont été adoptées par des résidents et vivent dans leur chambre.

A l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif, l'association Entre-chats a créé une chatterie à laquelle la direction de l'établissement a donné son appui administratif. Chats et chattes, ayant leur identité inscrite sur un registre officiel, y vivent leur vie en toute tranquillité tout en vaquant à leurs tâches thérapeutiques quotidiennes. En effet, l'expérience a montré que les lieux de soins des maladies mentales ont besoin de la présence de chats. La présence de Pompon, notamment, ses mouvements, ses déplacements dans un lieu où il arrive que les gens soient prostrés et repliés sur eux mêmes, sont des signes que la vie persiste. Il va de chambre en chambre, prêter la douceur de son corps aux mains qui se tendent vers lui. L'émotion tactile réveille souvent des souvenirs. *« Le fait de caresser les chats, de parler d'eux avec les autres, permet aux patients d'avoir une petite ouverture sur le monde extérieur, de communiquer à nouveau avec autrui.*

*Cela peut contribuer également à leur donner un peu d'estime d'eux-mêmes car ils se sentent responsables, utiles vis-à-vis des animaux même si c'est simplement en leur donnant à boire*

*ou en leur ouvrant une porte »* précise le Docteur Richier, vice-président de l'Association. Toutefois, les opinions sont partagées au sein du corps médical. Plusieurs d'entre eux qualifient ces chats de « gadgets thérapeutiques » même si le cas de Solange, entre autres, tend à démontrer le contraire. Cette dame est restée très longtemps dans le service. Dès qu'elle était fatiguée, contrariée, elle avait tendance à s'agiter et il fallait la mettre en chambre d'isolement. Grâce à la présence de Pompon, elle s'est complètement adoucie. Maintenant qu'elle a quitté la structure, elle avoue : « *Mon chat, c'était comme un médecin. Quand j'étais pas bien, il me consolait, il me remontait le moral* ». <sup>27</sup>

A Mulhouse, des services gériatriques ont mené des expériences depuis 1983. Elles ont apporté la preuve des vertus positives des animaux envers les personnes âgées, telle l'histoire de Pépito, un chat mascotte : épris d'amitié pour une vieille femme, il l'a accompagnée jusqu'au dernier jour de sa vie en restant sur son lit, à son contact et en ne descendant que pour aller faire ses besoins. Le personnel, conscient de ce qui se passait alors, a nourri l'animal dans la chambre. Durant six mois, il n'a pas quitté ce lieu pour ne plus jamais y revenir après la mort de la personne. Il vit aujourd'hui dans une autre unité. Trente animaux vivent dans l'enceinte de la maison médicale (chats, lapins nains et lapins domestiques, oiseaux et un chien). <sup>28</sup>

La Villa Saint-Michel, en Normandie, est un des premiers établissements à avoir accepté les animaux. La directrice constate que : « *les retraités qui arrivent avec une bête s'intègrent beaucoup plus vite que les autres. Dans certains cas, l'animal compense la perte d'un être cher. Une de mes pensionnaires ne quitte plus le petit caniche que ses enfants lui ont offert après la mort de son mari. L'animal l'a aidée à faire son deuil et à survivre* ». <sup>29</sup>

Dans le service de gérontologie du Docteur Sebag-Lanoë à l'hôpital Paul Brousse, les personnes âgées hospitalisées ont bénéficié pendant plusieurs années de la présence de Souky, chienne caniche de 14 ans, décédée maintenant, qui accompagnait sa maîtresse, infirmière, dans le service. Le résultat a été au-delà des espérances. « *La présence, même très passive, de Souki a relancé la vie dans le service. Il y avait un nouveau centre d'intérêt qui apportait beaucoup de plaisir. D'un seul coup la vie revenait* ». raconte-t-elle. <sup>30</sup>

Nous ne pouvons pas citer tous les exemples, mais nous souhaitons terminer par celui du centre hospitalier Sainte Marie à Clermont-Ferrand où nous avons rencontré Mademoiselle Deleuse, responsable de la pharmacie. Elle s'est lancée dans un projet, avec quelques collègues, visant à éviter la prolifération des chats qui avaient élu domicile dans les sous-sols,

---

<sup>27</sup> Des chats à l'hôpital psy : la thérapie douce, Atout chat, Mai 1994

<sup>28</sup> L'animal en institution, Bloc notes personnes âgées n° 10/95

<sup>29</sup> En maison de retraite : jamais sans mon chien, Le temps retrouvé n° 94, octobre 1994

<sup>30</sup> Catherine Bartholot, Avec les chiens, la vie en gérontologie, L'infirmière magazine n° 126, avril 1998

les cours et les jardins de l'hôpital. Des familles d'accueil ont été recherchées pour une quarantaine de chats. Une clinique vétérinaire voisine a procédé à la stérilisation de treize chattes. Maintenant, une quinzaine de chats et de chattes vit en toute quiétude, choyée, soignée et surveillée. Les plus dociles font la joie d'un grand nombre de soignants et de patients. Cette expérience a permis au personnel soignant d'observer la qualité des relations qui peuvent se créer entre les malades et les animaux leur apportant chaleur, tendresse, attention et amitié. Il peut affirmer que depuis plus de cinq ans, des contacts se sont établis qu'il qualifie de thérapeutiques. L'un de ces chats, nommé Riton, a très vite trouvé l'affection des patients. Sa personnalité a mobilisé les énergies d'un groupe de malades qui a fabriqué et décoré un abri pour Riton. Une personne âgée s'est beaucoup attachée à ce chat et en prend le plus grand soin, témoignant ainsi de l'utilité de la présence animale auprès des personnes âgées qui retrouvent un intérêt humain dans la fin de leur parcours de vie.

Cette étude nous a intimement convaincus que les animaux peuvent jouer un rôle important sur le plan de la vie affective et relationnelle des personnes âgées. Elle nous a permis de cerner les effets bénéfiques qu'ils peuvent procurer aux personnes démentes. Mais nous avons pu aussi prendre conscience des réticences du personnel et de certains résidents tant qu'ils ne sont pas suffisamment informés. Nous avons également ressenti les risques d'essoufflement des projets lorsque ceux-ci n'ont pas été suffisamment expliqués ou ne reposent que sur un nombre trop restreint de personnes.

Nous en concluons que les établissements, s'ils veulent être de véritables lieux de vie, plutôt que des lieux de soins, devraient s'intéresser à la présence animale dans leur structure. Leur projet de vie doit avoir pour finalité d'améliorer la qualité de vie des résidents. L'animal peut les y aider. Le rôle du directeur est prépondérant dans la conduite du projet. Sa réussite sera tributaire des méthodes et des moyens mis en œuvre.

## TROISIEME PARTIE : PROJET D'ACCUEIL D'ANIMAUX EN MAISON DE RETRAITE : ROLE DU DIRECTEUR

Avant de lancer un projet d'accueil d'animal en institution, il semble opportun de connaître l'opinion des résidents et du personnel au sujet des animaux de compagnie ainsi que leurs craintes par rapport à un tel projet. Une enquête a donc été conduite auprès des résidents et du personnel d'une maison de retraite n'accueillant pas d'animaux. Elle est implantée en zone rurale, dans une commune d'environ 400 habitants située à 30 kilomètres de la ville la plus proche.

### A - Résultats de l'enquête

#### 1 - Entretiens avec les résidents

Il a fallu consacrer beaucoup de temps pour conduire ces entretiens afin d'expliquer à chaque résident, le but de cette enquête, d'acquiescer leur confiance et de leur laisser le temps de s'exprimer librement. Au départ, les résidents étaient étonnés qu'on leur demande un avis. Ce n'était pas habituel dans l'établissement. Par ailleurs, nous avons été surpris par leur résignation. Ils sont là parce qu'ils ne peuvent plus se suffire à eux-mêmes. Ils sont devenus dépendants du personnel. Ils doivent donc désormais obéir, respecter les contraintes de la vie en collectivité même si quelquefois c'est trop pesant. La nourriture est bonne, ils sont bien soignés, le personnel est gentil, c'est l'essentiel pour eux. Une dame nous confie : « *vous savez, quand on est vieux et impotent, on doit se contenter de peu et ne rien dire* ».

Toutefois, sur 96 résidents, 52 ont accepté de donner leur avis sur ce sujet, dont 33 femmes et 19 hommes. La moyenne d'âge est respectivement de 85,5 ans et de 82 ans dont sept dames âgées de plus de 95 ans. La plus grande majorité de ces personnes a toujours vécu à la campagne.

Le découpage par catégories socioprofessionnelles se décline ainsi :

Catégories socioprofessionnelles	Femmes	Hommes	TOTAL
Agriculteurs	13	8	21
Employés	8	3	11
Ouvriers	0	6	6
Artisans, commerçants	4	1	5
Sans profession	8	1	9
TOTAL	33	19	52

Huit dames sont dans l'établissement depuis moins d'un an. Quatre hommes et quatre femmes ne reçoivent jamais de visite. En ce qui concerne les vides ressentis en maison de retraite, onze personnes ont répondu regretter leur chez-soi et autant supportent mal l'absence de la famille, des enfants et des petits-enfants. Quarante-huit personnes ont révélé aimer les animaux, quatre les aimaient sans plus et ne s'y intéressent plus maintenant. Trente-deux personnes possédaient au moins un animal juste avant d'entrer à l'établissement. Les chiens sont les plus représentés (27), puis les chats (23) suivis par les oiseaux (6). Une seule personne possédait des poissons.

Pour la plupart de ces gens, ces animaux leur apportaient surtout de la compagnie, des caresses, des câlins, beaucoup de bonheur, de plaisir, de la gentillesse, de l'affection, de l'amitié et du réconfort. Certains avaient des chiens pour garder la maison, d'autres parce qu'ils chassaient. Sept personnes ont révélé que leur petit compagnon est décédé avant leur entrée en maison de retraite. Sept autres ont donné leur animal à des voisins ou à des membres de leur famille. Une dame nous a révélé que son petit chien lui manquait beaucoup et qu'elle aurait bien aimé pouvoir l'avoir avec elle. « *Il serait sûrement encore de ce monde* », dit-elle. Avant son arrivée, elle l'a confié à ses enfants. Il était tellement triste de ne plus voir sa maîtresse qu'elle pense qu'il s'est laissé mourir. Il n'a survécu que trois mois. Dans deux cas, l'animal est resté au domicile, des voisins s'en occupant. Un monsieur âgé de 90 ans, nous a dit que c'était mieux ainsi. Il pense que son chat est beaucoup plus heureux que s'il était là lui aussi. « *Vous savez, dit-il, je suis dans une chambre à deux lits. Si j'avais mon chat, mon voisin ne l'accepterait peut-être pas ou bien si lui avait un chien, les deux animaux ne s'entendraient pas forcément. Alors, c'est mieux ainsi* ». Deux personnes âgées ont accompagné leur fidèle ami chez le vétérinaire pour le faire partir en douceur, sans souffrance. Un animal a été remis à la société protectrice des animaux et cinq résidents ne savent plus ce que sont devenus leurs complices. D'autres personnes ont préféré ne pas en parler !

Douze personnes savent que des institutions acceptent les animaux de compagnie. Vingt-huit résidents pensent qu'un animal pourrait les aider à mieux vivre en établissement, ne serait-ce que par leur compagnie pour douze d'entre eux, pour rompre l'ennui pour sept autres. Huit personnes ne sont pas certaines qu'un animal puisse leur apporter quelque chose. « *Les gens sont déjà tellement intolérants entre eux alors s'il y avait des animaux en plus...* » précise une dame. Seize résidents aimeraient avoir un animal leur appartenant dans l'institution tandis que trente-deux autres ne le souhaitent pas parce qu'ils ne pourraient plus s'en occuper ; ce serait alors une charge de travail supplémentaire pour le personnel qui n'est pas assez nombreux. Quatre résidents ont indiqué que ce n'était pas possible, de toute façon. La direction et le personnel ne l'accepteraient pas. En revanche, trente-quatre personnes apprécieraient que l'établissement ait un animal collectif. Cette solution éviterait les jalousies car tout le monde pourrait en profiter. Par ailleurs, la responsabilité de l'animal n'incomberait pas aux résidents. Mais il faudrait qu'il soit bien dressé pour qu'il ne fasse pas de saletés et qu'il soit gentil avec tous.

Quant au choix de l'animal, le chien arrive en tête, suivi par le chat, les oiseaux et enfin les poissons.

En ce qui concerne les contraintes liées à la présence animale en institution, treize personnes pensent qu'il n'y en aurait pas ; treize autres pensent avant tout à la charge de travail pour le personnel. Beaucoup ont révélé que les contraintes ne seraient pas du fait de l'animal lui-même mais de l'intolérance d'autres résidents ou du personnel. Ils considèrent qu'il faut vraiment beaucoup aimer les animaux pour les tolérer quotidiennement, bien les soigner et leur apporter autant d'amour qu'ils n'en donnent eux-mêmes. Par ailleurs, certains craignent que, même si un animal pourrait leur apporter beaucoup de réconfort et de joie, celui-ci ne soit trop malheureux car il n'aurait pas suffisamment d'espaces pour gambader et de liberté. Enfin, la plupart des résidents ne souhaitent pas la présence d'oiseaux ou de poissons pour plusieurs raisons. Un animal doit être libre, il ne doit pas vivre enfermé dans une cage ou un aquarium. Ils préfèrent profiter des petits oiseaux de la nature qui viennent picorer sur les fenêtres des chambres, les petites miettes que beaucoup de résidents leur déposent. D'autres personnes âgées ne les apprécient pas parce qu'ils ne peuvent pas les toucher ni les caresser. Pour d'autres encore, les oiseaux sont trop bruyants et risquent de déranger certaines personnes. Enfin, certains disent que seuls les résidents à proximité de la cage où de l'aquarium en profiteraient. Or, beaucoup de personnes ne sortent jamais de leur chambre. Le chat ou le chien serait donc mieux approprié car il pourrait circuler dans les couloirs et dans les chambres, mais il ne faudrait pas qu'il soit maltraité par les personnes qui n'aiment pas les bêtes. Les personnes qui ne souhaitent pas partager leur quotidien avec un animal ne sont toutefois pas hostiles à ce que les autres résidents en possèdent un, à partir du moment

où ce dernier ne les dérange pas.

A la fin de l'entretien, dans la plupart des cas, les résidents étaient très heureux d'avoir eu une visite et d'avoir été sollicités pour donner un avis. Ils avaient bénéficié, quelques instants, de quelqu'un qui prenait le temps de les écouter sans les interrompre, même lorsqu'ils déviaient un peu du sujet. Des souvenirs avaient resurgi. Des étincelles de vie étaient réapparues et c'était merveilleux. Ces entretiens ont tous été particulièrement enrichissants. Nous en avons retenu que beaucoup de résidents aimeraient avoir un compagnon à quatre pattes dans l'institution, mais que cela leur paraît être un rêve impossible à réaliser. Il y aurait toujours des mécontents et donc des risques pour ce petit être vivant. Nous pensons malgré tout, après ces entretiens, que l'accueil d'un chien d'accompagnement social pourrait satisfaire beaucoup de résidents. Il convient donc maintenant de connaître l'opinion du personnel.

## **2 - Questionnaire remis au personnel**

Le questionnaire a été remis à l'ensemble du personnel, soit trente-huit agents. Seulement seize personnes ont répondu : deux hommes et quatorze femmes. Sur cet échantillon, uniquement une employée n'aime pas les animaux. Douze agents en possèdent au moins un.

Ils pensent que la relation qui s'établit entre la personne âgée et son animal est positive et enrichissante. En effet, il permet de compenser un vide. Il est un compagnon fidèle, souvent le dernier, et le confident de la personne âgée. Il ne juge pas. Il favorise le contact, le toucher et les caresses. Il donne toute son affection et il atténue la solitude. Il ré-instaure la confiance en soi. Il incite à sortir. Il favorise la locomotion, l'autonomie et la communication. Il donne un but à l'existence de leurs vieux maîtres. Toutefois, cette relation peut entraîner des difficultés, notamment si la personne âgée n'est plus en mesure de s'occuper de son animal (maladie, incapacités). Il peut la faire chuter, la fatiguer ou l'énerver. L'animal peut, lui aussi, être malade et inquiéter son maître ou lui occasionner des frais importants. La personne âgée peut aussi centrer tout sur l'animal et oublier le monde environnant. Elle risque de trop le nourrir. Enfin, si ce compagnon décède, la personne âgée aura beaucoup de difficultés à surmonter son chagrin.

Huit agents pensent que les personnes âgées sont attentives à l'état de santé et de propreté de leur animal. Elles s'inquiètent, en général, dès que quelque chose ne va pas bien. C'est un peu le regard d'une mère sur son enfant. En revanche, sept agents pensent que cela dépend

de l'état physique et psychique de la personne âgée et de ses conditions de vie.

Le fait d'abandonner son animal pour entrer en maison de retraite constitue pour trois personnes interrogées, un deuil supplémentaire à celui de la perte du domicile, de ses habitudes et de son environnement ; il pourrait être évité. Pour d'autres, il s'agit d'un véritable déchirement, d'une rupture difficile à vivre, d'une perte de repères, d'un fait intolérable. Un agent précise que cette situation peut entraîner le refus de la personne âgée d'entrer en institution. Si elle n'a pas d'autre choix, elle peut se laisser aller par désespoir. L'animal peut également se sentir délaissé et risque de beaucoup en souffrir, pense une de ses collègues. Une personne se souvient d'une résidente qui pleurait régulièrement en regardant son chat photographié par un voisin qui le gardait. Elle n'a jamais revu son petit compagnon. Enfin, une autre personne précise : « *c'est désolant, mais obligatoire pour l'hygiène en maison de retraite* ».

En ce qui concerne les vides ressentis par les personnes âgées en institution, cinq agents n'ont pas répondu à cette question. Pour les autres, le fait d'avoir dû quitter sa maison et de ne pas avoir d'espoir de retour, l'absence de la famille, le manque d'affection et de responsabilités, l'inactivité et la solitude bien que ces personnes soient entourées au maximum, représentent les plus grands vides. Ainsi, certaines personnes âgées n'ont plus de but ; elles se sentent abandonnées et inutiles. Pour neuf personnes, l'animal de compagnie pourrait combler une partie de ces manques. Il tiendrait compagnie aux résidents et leur transmettrait son affection. Il serait leur confident. Le fait de garder son être cher laisserait un but à la personne vieillissante. Elle aurait une occupation et plus d'enthousiasme. Une employée précise : « *Les personnes âgées parlent plus facilement à un animal qu'aux personnes qui les entourent. C'est un lien avec une vie passée (souvenirs). C'est une vie à protéger* ».

Douze personnes pensent que l'animal peut avoir un effet bénéfique sur l'état de santé des personnes âgées. Il impliquerait, en effet, un certain dynamisme. Il occuperait leur esprit ; ainsi, elles penseraient moins à leur maux. Il pourrait stimuler leurs sens : l'ouïe, la vue, le toucher. Il les aiderait à se mouvoir. L'animal ressent quand son maître ne va pas bien. « *On dit bien qu'il ne lui manque que la parole* » dit une employée. Il peut donc, par sa présence, ses regards pleins de tendresse et qui en disent long, redonner courage à son maître et un peu de force pour se « battre » au moins pour son compagnon. En revanche, s'il meurt avant la personne âgée, celle-ci peut vouloir partir aussi. Un agent pense que l'animal peut être un souci supplémentaire et contrarier la personne âgée.

Huit personnes ignorent que des institutions acceptent des animaux de compagnie. Trois

d'entre elles pensent que c'est bien à condition que les résidents puissent s'en occuper eux-mêmes. Les autres agents ne se sont pas prononcés. Sur les sept qui étaient informés de cette situation, l'un d'entre eux indique :

*« c'est courageux : faire accepter par le personnel une charge de travail supplémentaire ! »*. Elle reconnaît que cela doit faciliter l'intégration des personnes âgées. Pour sa collègue, le principe peut paraître enthousiasmant, mais il faut aussi être conscient des problèmes qui vont en découler. Pour la troisième personne, cela dépend de la quantité d'animaux reçus et des conditions d'accueil de ceux-ci. Trois agents pensent que c'est très bien pour les résidents. La dernière indique : *« cela prouve que c'est possible. Si l'accueil des animaux se fait de façon réfléchie, ça ne peut que marcher »*.

Quant aux inconvénients pour les résidents d'une telle situation, ils se déclinent ainsi : la jalousie entre les pensionnaires, certains n'aimant pas les animaux, le bruit, les allergies, le dérangement occasionné par l'animal, la peur des animaux, l'agressivité de l'animal, de la peine pour ceux qui ont dû abandonner leur compagnon avant leur entrée à l'établissement, les odeurs, la mésentente entre les animaux, les conflits entre les résidents. Selon un agent, il ne devrait pas y avoir de réels inconvénients, s'il existe un règlement et que chacun s'y tient du mieux qu'il peut.

Les inconvénients pour le personnel sont principalement : un travail supplémentaire, une nouvelle organisation, les problèmes d'hygiène, de la santé et de la surveillance des animaux et le fait que les locaux soient inadaptés. Toutefois, une personne indique que des mesures d'accompagnement doivent être prévues pour limiter les inconvénients. Une de ses collègues pense que le personnel sera formé afin de bien gérer la situation.

Six personnes ignorent que des maisons de retraite bénéficient de la présence d'un chien d'accompagnement social. Un agent pense qu'il peut être accepté s'il accompagne un non-voyant. Dix personnes pensent que le chien d'accompagnement social aurait des effets positifs sur la personne âgée, pour la guider, rythmer sa journée, la dynamiser, favoriser la communication et prévenir en cas de danger. Il favoriserait la relation entre la personne âgée et le personnel. Les autres agents ne partagent pas cet avis. Toutes les personnes interrogées reconnaissent que l'animal entraînerait une charge de travail supplémentaire : nettoyage des locaux, soins à donner à l'animal, surveillance de celui-ci. Un agent considère que ce serait un autre mode de travail, une prise en charge différente et une remise en question du personnel. Enfin, neuf employés seraient favorables à un tel projet tandis que cinq sont très hostiles, une personne s'étant abstenue de donner son point de vue.

Pour conclure, seulement un peu plus d'un tiers du personnel a bien voulu répondre à ce

questionnaire. Mise à part une personne, toutes les autres apprécient les animaux. Toutefois, uniquement un peu plus de la moitié de cet effectif serait favorable à la mise en œuvre d'un projet. Nous pouvons donc en déduire que les personnes n'ayant pas répondu ne sont pas intéressées par le sujet.

Elles seraient certainement pour la plupart également hostiles à l'introduction d'un animal dans l'institution. Par ailleurs, il faut noter qu'une seule infirmière sur les trois a répondu au questionnaire et une aide soignante sur neuf. Elles sont hostiles au projet, de même que la surveillante. Il ne faudra donc pas compter sur les personnes les plus qualifiées de la maison de retraite pour soutenir le projet et se mobiliser. Toutes les précautions devront donc être prises pour faire évoluer cette situation, si nous voulons tenter l'expérience.

En revanche, les deux médecins attachés à l'établissement ont bien voulu donner leur opinion. Ils pensent que les résidents souffrent surtout de solitude et de la rupture avec leur passé. A leur avis, un animal de compagnie pourrait les aider à combler ces vides et créer un lien affectif. Il pourrait également avoir des effets positifs sur leur santé car il influencerait sur leur état physique. « *C'est une motivation supplémentaire à se mouvoir, à mieux vivre, à faire des efforts pour l'animal, à se rendre utile et à se donner un but dans l'existence* » précise l'un d'eux. Son confrère indique : « *Il y a beaucoup à faire dans les maisons de retraite pour y rendre le séjour des pensionnaires simplement plus supportable* ». Ils sont donc tous les deux favorables à l'élaboration d'un projet à condition qu'il s'agisse de l'introduction d'un animal bien éduqué, adopté par l'établissement, avec un règlement strict pour que l'animal soit protégé et qu'il ne soit pas trop alimenté, notamment.

Les résultats de cette enquête confirment notre première impression. Toutefois, nous notons que les deux tiers des résidents interrogés souhaiteraient la présence d'un animal appartenant à l'institution. Seize personnes aimeraient avoir leur propre compagnon. Plus de la moitié de l'effectif total serait donc favorable à partager son existence avec des animaux. Parmi les résidents qui n'ont pas pu être interrogés, nous pouvons penser que certains seraient aussi intéressés par cette compagnie. Nous devons donc tenter de faire évoluer la situation.

## **B - Elaboration d'un projet d'accueil d'animaux dans l'institution**

Les réticences du personnel doivent nous inciter à prendre de multiples précautions afin qu'un projet d'accueil d'animaux soit accepté par la majorité des agents, mais aussi des résidents et des familles. Avant de le soumettre au conseil d'administration et aux instances consultatives, le directeur doit, tout d'abord, bien réfléchir au type d'accueil d'animaux le mieux approprié en fonction des ses objectifs. Il devra ensuite essayer d'atténuer les craintes du personnel et s'entourer d'un groupe de travail, en choisissant des agents volontaires et intéressés par le projet. Ils devront travailler ensemble sur sa faisabilité, bien cerner les points forts et les contraintes, afin de le définir plus précisément. Ainsi, des séances d'information pourront être organisées pour répondre aux craintes et aux a priori infondés dus à l'ignorance, qui persisteraient. L'intérêt du projet pour les uns et les autres sera présenté ainsi que les futures règles inhérentes à ce projet. Après ces étapes, une proposition pourra être rédigée, présentant les objectifs précis et les moyens à mettre en œuvre pour sa réussite.

### **1 – Le ou les types d'accueil souhaités en fonction des objectifs recherchés**

Comme nous l'avons déjà précisé, plusieurs possibilités d'accueil d'animaux en institution sont envisageables : l'intégration des animaux des résidents, l'accueil d'animaux visiteurs et l'introduction d'un animal collectif.

#### a - le ou les types d'accueil souhaités

- Les animaux des résidents

L'entrée en institution concerne des personnes de plus en plus âgées et dépendantes. Nous pouvons donc penser que peu d'entre elles peuvent encore s'occuper seules de leur animal de compagnie. Par ailleurs, elles arrivent souvent, après avoir effectué un long parcours hospitalier et se sont donc déjà séparées de leur compagnon, dans la majorité des cas. Les personnes souhaitant venir vivre en collectivité avec leur animal, ne devraient donc pas être très nombreuses. Il serait donc souhaitable de répondre à leur demande.

Nous pouvons négocier avec le personnel, pour que les oiseaux et les poissons, peu contraignants, puissent être autorisés dans l'établissement, à condition que leurs propriétaires puissent s'en occuper correctement. Toutefois, les résultats de l'enquête conduisent à penser qu'il serait une erreur d'envisager, en premier lieu, une politique d'accueil des chiens et des chats personnels. En revanche, nous pouvons inciter les familles ou les proches des résidents, ayant recueilli leurs animaux, à venir leur rendre visite avec ceux-ci, dans le respect des règles qui seront établies.

#### ➤ Les animaux visiteurs

Trois possibilités peuvent être offertes aux résidents : soit les visites de la famille avec leur animal de compagnie ou celui de la personne âgée, soit des visites organisées et effectuées par des personnes bénévoles ou des associations, accompagnées d'animaux sélectionnés. Des membres du personnel peuvent également faire profiter les résidents de leur animal, au cours d'animations spécifiquement programmées. Dans le premier cas, cette solution permet aux personnes âgées qui ont dû quitter leur compagnon, pour entrer en institution, de le voir régulièrement. L'animal doit, cependant, répondre à certains critères : ses vaccinations doivent être à jour ; il doit être propre et ne pas être agressif. En dehors de la chambre du résident, il doit être tenu en laisse pour éviter de gambader et de faire chuter des personnes âgées. Dans les deux autres cas, l'objectif est de favoriser le contact avec les animaux de tous les résidents qui le souhaitent. Un groupe de bénévoles ou le personnel possédant des animaux dociles, obéissants, sociables, non agressifs et en bonne santé peut ainsi venir très régulièrement rendre visite aux personnes âgées qui le désirent. Ces bénévoles doivent, non seulement aimer les animaux, mais se sentir à l'aise avec les résidents. Ils doivent s'engager sur le rythme des visites, être discrets et formés à cette tâche. Cette solution présente plusieurs avantages : elle permet de répondre au désir des résidents, de leur apporter régulièrement un réconfort, des moments de tendresse et une animation inhabituelle. L'animal est surveillé et pris en charge par des bénévoles et il repart dès que sa tâche est terminée. Il évite donc les inconvénients que nous avons déjà cités, liés à l'omniprésence des animaux. Cette solution semble donc être un atout pour notre structure. L'idéal serait de pouvoir bénéficier de la visite régulière d'un chien éduqué par l'Anecah afin de montrer tous les avantages au personnel, de les sensibiliser aux apports de cet animal pour les résidents

et pour le personnel lui-même. A défaut, il sera toujours possible de demander à cette association de venir faire des démonstrations à l'établissement, le moment venu.

## ➤ L'animal collectif

Différents objectifs peuvent être à l'origine de l'accueil d'un animal collectif. Il peut avoir pour but de pallier l'absence des animaux des résidents. Dans ce cas, son rôle se limite à leur tenir compagnie, leur donner son affection et apporter de la vie et de l'animation dans la collectivité. Sa présence peut aussi avoir pour finalité de stimuler des réactions positives chez des personnes physiquement ou psychiquement dépendantes. Dans cette hypothèse, l'animal doit être éduqué pour participer à des séances de travail bien ciblées afin de parvenir à un résultat. Enfin, il peut être un auxiliaire thérapeutique précieux, comme nous l'avons déjà souligné. Le choix de l'animal dépendra donc des objectifs à atteindre. Dans le premier cas, il peut s'agir d'un chat, d'un chien, d'oiseaux ou de poissons. Dans les deux autres cas, le chien éduqué s'impose. Vu le contexte de la structure et les objectifs à atteindre, que nous allons maintenant développer, nous souhaitons choisir cette solution. Cependant, nous espérons que les mentalités évolueront et permettront à terme l'accueil des chiens et des chats des gens désireux d'intégrer la structure avec leur animal.

### b - Les objectifs recherchés

L'objectif principal vise à améliorer la qualité de vie des résidents. Nous recherchons donc une solution permettant de faciliter l'accueil des résidents, leur intégration et le désir de vivre dans la structure. Pour atteindre cette qualité de vie, nous devons travailler autour du bien-être physique, mental et social de la personne âgée. Il faut donc essayer de maintenir le plus longtemps possible, les capacités physiques et psychiques des résidents, les faire participer davantage à la vie de l'institution et à la vie locale, leur redonner une utilité sociale et le désir de vivre tout simplement. Cet objectif sous-tend d'autres buts que le chien d'accompagnement social peut permettre d'atteindre. Nous attendons donc, de ce précieux compagnon, des effets positifs pour les résidents à plusieurs niveaux :

## ➤ Sur le plan moteur

Certains résidents n'ont que des possibilités infimes de déplacements ou ont peur de marcher à la suite d'une fracture du col du fémur. Le chien éduqué pourra les stimuler. Le fait de marcher à ses côtés, en le tenant par la laisse, peut les sécuriser et leur faire prendre plus d'assurance. Il pourra également apporter une aide technique aux personnes qui ne peuvent plus se pencher ou se servir de leurs membres supérieurs. Il peut en effet ramasser un objet, apporter la serviette de table ou allumer la lumière.

➤ Sur le plan psychomoteur

Pour les personnes hémiplegiques, le chien d'accompagnement social constituera un initiateur de mobilité, dans le quotidien ou lors de contextes à caractère plus spécifiquement ré-éducatifs. En effet, si ces résidents apprécient la compagnie de l'animal, ils feront des efforts pour le caresser, le brosser et jouer avec lui.

➤ Sur le plan sensoriel

Beaucoup de personnes âgées souffrent de troubles ou de perturbations au niveau des sens (sensibilité tactile, surdité profonde, problèmes de vision). Les relations amorcées avec l'animal peuvent avoir des incidences au niveau d'une stimulation sensorielle par le biais du poil, du contact physique, de la chaleur corporelle, de l'odeur, des léchages, des aboiements, du mouvement, de la fixation et de la poursuite visuelle.

➤ Sur le plan de la communication et du langage

Des efforts d'élocution et de prononciation seront nécessaires pour que le chien comprenne bien les ordres donnés. La présence de l'animal suscitera des échanges entre les résidents, eux-mêmes et leur famille, le personnel ainsi qu'avec les personnes de l'extérieur. Il favorisera des manifestations et des démonstrations canines. Il rassemblera les gens.

➤ Sur le plan de la compréhension et de l'élaboration de la pensée

Il permettra l'apprentissage et l'usage à bon escient des ordres. Le brossage, les sorties, le moment du repas donnent des repères dans la journée et permettent de rester en lien avec la réalité et le concret.

➤ Sur le plan de l'ajustement des comportements

L'animal pourra permettre de temporiser les tensions et les agressivités et de réguler les troubles du comportement de certains résidents. En effet, ces chiens sont apaisants. Ils permettent de surmonter les angoisses. Ils responsabilisent.

➤ Sur le plan de la vie affective et relationnelle

Il permettra de nouveaux rapports affectifs, des contacts physiques et un soutien moral. Il

apportera du réconfort et aidera à rompre la solitude et l'isolement. Il favorisera l'animation.

La possibilité d'atteindre ces objectifs, grâce à la présence d'un chien d'accompagnement, ne devrait pas laisser le personnel indifférent. Il reste à essayer de les rassurer quant aux inconvénients liés à sa présence.

## **2 - Prévention des inconvénients liés à la présence du chien**

Les craintes du personnel concernent le respect des règles d'hygiène, les risques sanitaires, les nuisances que le chien pourrait provoquer et une charge de travail supplémentaire.

### a - Les règles d'hygiène

Les règles d'hygiène imposées au personnel des maisons de retraite ont souvent été mal vécues. L'abandon des éponges, des serpillières et du balai brosse n'a pas été facile à obtenir. Dans les cuisines et les services de restauration, les difficultés étaient encore plus importantes. Le respect des protocoles de nettoyage et de fabrication bousculait les habitudes. Des formations ont été nécessaires. Des tests ont permis de vérifier si l'application de ces règles était satisfaisante. La peur des services vétérinaires, des risques sanitaires pour les résidents et de l'engagement de la responsabilité du personnel règne en permanence. Nous pouvons donc comprendre leurs craintes liées à l'accueil d'un animal. Il faut cependant les rassurer quant à la réglementation en vigueur, à ce titre.

En ce qui concerne les établissements sanitaires, la présence des animaux domestiques y est interdite, selon les dispositions de l'article 47 du décret n° 74-27 du 14 janvier 1974 relatif aux règles de fonctionnement des centres hospitaliers et des hôpitaux locaux. La circulaire n° 40 du 16 juillet 1984 prévoit une exception pour les chiens accompagnant les non-voyants. Toutefois, la réglementation s'est assouplie depuis, puisque en 1990, en réponse à une question concernant la thérapie facilitée par l'animal, le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale déclarait qu'il ne serait pas opposé à ce qu'une réflexion soit menée, en concertation avec le corps médical et les professionnels de santé concernés, sur tous les aspects de ce mode de traitement ainsi que sur les conséquences qu'impliquerait son application. En revanche, les établissements recevant des personnes âgées doivent autoriser celles qui ont un animal familier à le garder avec elles, dans la mesure où il ne créera pas une contrainte anormale pour le personnel et où il ne gênera pas la tranquillité des autres

résidents.

Ces dispositions relèvent d'une circulaire du 11 mars 1986, du ministre des affaires sociales, Monsieur Franchesci, relative à la mise en place des conseils d'établissements dans les établissements recevant des personnes âgées. Par ailleurs, le chien éduqué ne présente pas de risques particuliers au niveau de l'hygiène. Il ne pose pas de problème de chutes de poils, car il est brossé très régulièrement, pour éviter ce désagrément. Il est très propre et il est sorti à heures régulières pour faire ses besoins. Il n'impose donc pas de lavage plus fréquent des sols. Il ne se déplace pas lorsque les sols sont mouillés ; il suffit de lui donner l'habitude d'aller dans son espace privé, à ce moment-là Il lui sera toutefois interdit d'aller dans les cuisines, dans les zones de stockage des denrées alimentaires, dans les salles de restauration au moment des repas et dans les locaux de soins. Nous pourrions également faire appel à une infirmière hygiéniste pour lever plus facilement ces appréhensions.

### b – les risques sanitaires

Les zoonoses, c'est-à-dire les maladies transmissibles naturellement des animaux à l'homme, et les allergies sont les principaux risques sanitaires. Cependant, le chien d'accompagnement social est suivi par un vétérinaire dès sa naissance. Il est en parfait état de santé lorsqu'il est remis à une institution. Pour éviter les risques sanitaires, les recommandations du vétérinaire doivent être scrupuleusement suivies. Il faut veiller à ce que l'animal soit exempt de dermatoses (eczéma ou perte de poils) et à la mise à jour de ses vaccinations ; les dates des rappels sont notées sur son carnet de santé. Il doit être vermifugé deux fois par an.

Un traitement anti-parasitaire doit être fait à l'aide d'un produit vaporisé, tous les trois mois, voire plus souvent en été. Une fois par semaine, il faut procéder au brossage de son pelage et de ses dents. Ses yeux sont lavés avec un coton humide en insistant surtout sur les bords des paupières et ses oreilles sont nettoyées à l'aide d'une compresse. Il ne faut pas lui donner à manger en dehors de ses repas de croquettes. Le léchage éventuel des plaies ou des pommades des résidents doit être strictement interdit. Malgré toutes ces précautions, certaines personnes peuvent être allergiques au poil. La présence du chien ne devrait, toutefois, ne pas leur occasionner de gêne, si elles s'abstiennent de le caresser. Nous pourrions faire appel à un vétérinaire et à un médecin pour rassurer le personnel.

### c - Les nuisances

Les nuisances peuvent être de plusieurs ordres : le bruit, les odeurs, la dégradation des

locaux et leurs souillures ou celles des espaces verts. Ces problèmes n'existent pas avec les chiens éduqués. Ils n'aboient pas sans raison, mais sur ordre ou pour prévenir d'un danger. Le fait qu'ils soient brossés et nettoyés régulièrement évite les odeurs. Celles-ci pourraient provenir de troubles pathologiques : malabsorption, lésions cutanées, insuffisance rénale chronique ou tartre abondant. Dans ce cas, il est conseillé de consulter le vétérinaire. Les dégradations des locaux sont excessivement rares avec ces animaux particulièrement bien éduqués. Enfin, en ce qui concerne le problème des souillures, le chien sort régulièrement pour faire ses besoins. Il peut avoir un endroit réservé à cet effet. Afin de limiter la pollution du milieu, il suffit de ramasser les déjections systématiquement à l'aide de sacs. Cette tâche sera facilitée par l'alimentation sèche du chien ; les croquettes ont en effet pour avantage d'augmenter la consistance des selles et d'en limiter le volume.

#### d - Une surcharge de travail

Le personnel, en général, est hostile au projet d'accueil d'un animal, effectivement, parce qu'il entraînerait une surcharge de travail. Il faudrait s'occuper de son hygiène corporelle, de son alimentation et de ses sorties. Il nécessiterait une surveillance particulière. Or, le personnel se plaint déjà d'avoir une charge de travail trop importante. Ces craintes sont tout à fait justifiées. Cependant, avec une bonne organisation, de la volonté et une formation, les choses devraient bien se passer. D'ailleurs, certains résidents peuvent prendre en charge une partie des soins de leur compagnon. Pour obtenir l'adhésion du personnel, il faut insister sur les apports du chien dans leur travail.

Nous avons déjà souligné que les résidents étaient plus détendus en présence d'un chien d'accompagnement social. Ils oublient leurs problèmes de santé et sont de ce fait moins sollicités de soins. Ce dernier permet de combattre certains états dépressifs et de canaliser les agressivités. Il permet d'atténuer les effets néfastes générés par l'institution elle-même. En ce sens, il peut donc procurer une aide au personnel. Par ailleurs, l'ambiance sera moins triste et plus conviviale. Il symbolise la vie. Il pourra également apporter un soutien psychologique au personnel. Il les contraindra à voir autre chose que la vieillesse, la maladie et la mort. Enfin, il contribuera au décroisement de l'institution, comme nous l'avons déjà mentionné. Le personnel devrait apprécier l'intérêt que suscitera cette innovation auprès d'autres structures, des familles et des écoles. Il pourra être amené à se rendre à des colloques pour témoigner de son expérience. La réussite du projet lui incombera. Tous ces effets devraient permettre de faire accepter plus facilement la charge de travail supplémentaire, occasionnée par la présence de l'animal.

### **3 - Concertation avec tous les acteurs et désignation d'un groupe de travail**

Grâce à l'enquête d'opinion réalisée, nous connaissons les résidents tout à fait partants pour la réalisation du projet. Nous pouvons également compter sur quelques agents pour former un premier groupe restreint de réflexion. Toutefois, les questionnaires étaient anonymes. Le directeur peut, d'ores et déjà réunir le personnel pour l'informer des résultats de l'enquête et de ses intentions. Il doit leur présenter ses objectifs et ouvrir le débat. Il dispose des premiers éléments lui permettant de répondre à leurs inquiétudes. Cette première concertation doit aboutir à la constitution du groupe de réflexion, sur la base du volontariat, et à en préciser le rôle. La représentation de quelques résidents, au sein de ce groupe, est souhaitable.

#### a - Recherche d'informations extérieures

Le rôle de ce groupe consistera, en une première phase, à se documenter sur le sujet. L'Afirac sera sollicitée ainsi que l'Anecah, pour connaître les structures les plus proches, ayant réalisé cette expérience et bénéficier de leurs compétences. Des visites pourront ainsi être programmées sur place. Le groupe assistera à des colloques, à des remises officielles de chiens éduqués et à des démonstrations, avec l'accord des deux associations. Des autorisations leur seront demandées pour photographier et filmer des séquences. Toutes ces informations seront hiérarchisées. Des montages vidéo, des transparents et des albums photographiques seront préparés.

#### b - Communication et information de tous les acteurs

Ce recueil d'informations, de témoignages et de films sera ensuite présenté et commenté par le groupe à tous les acteurs. Il aura pour but d'initier les uns et les autres sur le sujet. Il devrait favoriser l'adhésion des acteurs. Il permettra de mieux définir le projet, s'il est poursuivi, et d'éviter des erreurs. En effet, le moment sera venu de solliciter l'avis des instances consultatives, c'est-à-dire du comité technique paritaire et du conseil

d'établissement. Puis le conseil d'administration devra délibérer sur l'éventualité de la poursuite du projet, après avoir entendu les objectifs du directeur et pris connaissance des informations recueillies sur ce thème. Dans l'affirmative, ce travail sera présenté ensuite au personnel et aux résidents, séparément, afin de limiter les groupes et de faciliter les échanges. Le directeur devra insister sur le fait qu'il s'agit d'un projet de vie. Chacun doit pouvoir s'exprimer très librement et participer activement afin que les négociations puissent aboutir et satisfaire les différents acteurs. Il n'est pas question de se précipiter. De tels projets aboutissent souvent après plus d'un an de concertations. Il est nécessaire d'étoffer le groupe de réflexion. Il faut qu'il comprenne au moins un représentant de chaque grade du personnel, des résidents et des familles. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, l'information et la communication seront développées. Elles prendront la forme de réunions et de débats réguliers, de notes affichées et de communiqués dans le journal des résidents.

Cette phase est très importante, notamment vis-à-vis du personnel. Le directeur doit être attentif aux défaillances qui peuvent exister. L'équipe a également besoin d'être reconnue, valorisée et entendue.

#### **4 - Mise en œuvre du projet**

Le groupe de réflexion doit, maintenant, mener une étude plus approfondie sur la faisabilité du projet. Lorsque ce dernier sera rédigé, le directeur formulera la demande officielle de remise d'un chien d'accompagnement social à l'Anecah. Si la réponse est favorable, il faudra envisager la formation des personnes référentes de l'animal (personnel et résidents, si possible) et celle d'un maximum d'agents.

Enfin, le directeur devra être attentif au bon déroulement du projet et prévoir des évaluations et l'adaptation de ce dernier à long terme.

##### a - Etude plus approfondie de la faisabilité du projet

Cette étude consiste à évaluer le coût du projet : soins à apporter à l'animal, aménagement de son espace, formation du personnel. Les aspects pratiques pourront, ensuite, être développés : ceux concernant le quotidien du chien et ceux concernant l'organisation du travail. Cette étude doit être élaborée dans le détail afin d'éviter des conflits ultérieurs. Le

directeur sollicitera l'aide de l'Afirac et de l'Anecah pour orienter les démarches et veiller au bon déroulement de cette étape. Il s'appuiera également sur les expériences existantes.

#### ➤ Coût du projet

Le coût annuel minimum du chien s'élève à environ 3 700 francs. Il comprend son alimentation par croquettes (8 francs par jour), les vaccins et les vermifuges (700 francs). Des crédits supplémentaires pourront être prévus pour le cas où il aurait besoin de soins particuliers. Les frais d'éducation du chien, évalués à environ 70 000 francs, ne sont pas supportés par l'établissement. Toutefois, la première année, il faut prévoir environ 1 500 francs correspondant aux frais de la remise officielle du chien. Cette remise est subordonnée au succès d'une formation théorique et pratique de quinze jours, suivie à l'Anecah par les futurs responsables du chien. Cet enseignement concerne les ordres, la psychologie canine, le comportement animal, les soins, l'hygiène, l'alimentation et l'utilisation du chien au travers d'animations multiples et structurées. Le coût de cette formation s'élève à 1 500 francs auquel il faut ajouter les frais d'hébergement. Pour les années suivantes, il faut prévoir des crédits d'environ 10 000 francs pour la formation d'autres agents et de résidents. En effet, la réussite et la pérennisation du projet nécessitent l'engagement d'un maximum de personnes. Ces formations de trois jours s'effectuent dans la structure. Cela permet d'y inscrire un nombre plus important d'agents et facilite la participation des résidents.

#### ➤ Aspects pratiques

Le chien disposera d'un coin, à lui, à déterminer en concertation avec le personnel. Il devra pouvoir y accéder facilement, pour se reposer, prendre ses repas et boire. Il sera donc aménagé pour la circonstance : matelas de repos, gamelles, boîtes de stockage pour la nourriture, produits pour sa toilette et ses soins. Les règles à respecter pour son bien-être seront précisées dans le protocole remis par l'Anecah.

Un suivi permanent sera assuré par cette association. Il est également conseillé d'aménager un endroit, à l'extérieur, pour ses besoins impérieux. L'emploi du temps du chien sera établi et affiché.

L'organisation du travail du personnel sera remise en question dans le cadre de ce projet de vie. La logique sociale de l'institution est faite de gens dont les statuts et les rôles sont différents. Le potentiel de chacun doit être développé. Un des premiers rôles du directeur est de connaître son personnel et de mettre à jour ses propres ressources et de les activer en les

canalisant dans un projet commun. L'esprit d'équipe doit régner. La question de la motivation prend ici tout son sens. Nous avons un but commun, un projet à réaliser. Chacun doit y avoir sa place et être reconnu comme étant utile à l'ensemble de l'équipe. Ses objectifs doivent être porteurs de sens, en terme de direction, de valeur et de sensation. Ce sera l'occasion de redéfinir notre mission, les règles de fonctionnement de l'équipe et de mettre à plat ce qui doit être amélioré. Ainsi, l'organisation du travail sera négociée avec toute l'équipe et devra prendre en compte les besoins et les capacités du chien dans la démarche de soins.

Lorsque tous les acteurs seront arrivés à un consensus, la mise en œuvre du projet pourra être programmée.

#### b - Mise en œuvre du projet

Le projet sera rédigé dans son intégralité. Il sera présenté de nouveau à l'ensemble des acteurs. La demande officielle d'accueil d'un chien éduqué sera adressée à l'Anecah avec le projet écrit. Des ajustements pourront être apportés à la demande de cette association. Après son accord, les premiers référents de l'animal pourront être formés. Il serait souhaitable que le directeur, lui-même, participe à cette initiation. Le livret d'accueil, le règlement intérieur et les contrats de séjour seront réactualisés. La responsabilité de l'animal incombant à l'établissement, une clause le concernant devra être ajoutée dans le contrat d'assurance. Puis la remise officielle de l'animal sera programmée. Tout devra être mis en œuvre pour le succès de cette cérémonie. Lors des premiers jours suivant cet accueil, les référents auront pour rôle de familiariser le chien avec son nouvel environnement. Les résidents et le personnel devront, eux aussi, s'habituer à leur nouveau compagnon. Les responsables de l'animal et le directeur devront s'assurer du respect du protocole, de l'emploi du temps du chien, de son bien-être et de la nouvelle organisation du travail. Lors des transmissions, le personnel devra s'intéresser à ce nouveau résident. Le comportement du chien et ses relations avec les personnes âgées devront être abordés. Tous les faits significatifs le concernant et son impact sur les résidents seront notifiés.

Les difficultés rencontrées seront soumises à l'ensemble de l'équipe. Les causes et les conséquences seront exposées et elles feront l'objet d'une médiation. Des réunions de régulation de l'équipe seront également programmées pour permettre à chacun de trouver sa place dans l'équipe et dans le projet commun. Celui-ci aura mûri dans le temps et demandé beaucoup d'énergies. Il concerne un être vivant dont le rôle est d'améliorer la qualité de vie des résidents et d'apporter une aide au personnel. Mais, le bien-être de ce nouveau pensionnaire devra aussi être respecté. Ce projet aura obtenu la confiance de l'Afirac et de

l'Anecah. Des objectifs très précis sont attendus. Il ne devra donc pas rester en veille. Un suivi très rigoureux sera opéré par le directeur qui devra épauler son équipe, expliquer à nouveau les objectifs du projet de vie, en cas de difficultés. Il mettra en place des évaluations, régulièrement, afin de réajuster les éventuels dérapages et de l'adapter le mieux possible aux attentes et à l'évolution de la structure.

## CONCLUSION

Le temps imparti pour réaliser ce travail nous a contraints à nous appuyer sur un nombre limité d'établissements. L'échantillon de personnes interrogées ne peut pas avoir de valeur statistique. Nous regrettons de ne pas avoir pu obtenir l'avis de résidents et d'agents de structures accueillant les animaux de compagnie des personnes âgées, pour compléter cette recherche. Toutefois, malgré cette faiblesse, cette étude nous a permis de mettre en exergue les enjeux liés à la présence animale en institution. Les expériences menées en Loire-Atlantique et en Vendée montrent que l'accueil des animaux en établissements hébergeant des personnes âgées est non seulement possible mais souhaitable à plusieurs titres. Les témoignages et les anecdotes livrés par ceux qui ont pu apprécier les apports bénéfiques des animaux en institution sont très révélateurs.

Nous retiendrons aussi qu'il n'est pas aisé de construire un projet de vie viable concernant l'introduction d'animaux en institution. Si l'adhésion des personnes âgées semble facile à obtenir, car celles qui n'apprécient pas particulièrement les animaux restent tolérantes vis-à-vis des autres résidents, celle du personnel est plus difficile à obtenir. Cependant, l'adhésion de tout le personnel est nécessaire dans un projet de vie institutionnel. S'il accepte le surcroît de travail que représente la présence des animaux, c'est qu'il a le souci d'évoluer et de s'adapter aux demandes des résidents.

Peu d'établissements publics, notamment, acceptent les animaux de compagnie des résidents. Beaucoup d'efforts restent donc à accomplir en France. Plusieurs pays se sont déjà penchés sur ce sujet et ont engagé des initiatives. En Grande Bretagne, une association très active a permis la mise en place de réseaux de bénévoles se rendant avec leurs animaux dans les institutions. Par ailleurs, elle prend en charge les animaux des personnes hospitalisées, déchargeant de ce souci les maisons de retraite les ayant accueillis. Aux Etats-Unis, l'administration de certains états a même officiellement pris position contre l'interdiction, a priori, de la présence animale dans les maisons de retraite. Au Canada et en Autriche, les chats et les chiens sont intégrés à certaines structures gériatriques, pour participer à des programmes de thérapie, de rééducation fonctionnelle, de re-motivation et de resocialisation destinés à des résidents désorientés. En Suisse alémanique, les deux tiers des institutions de retraite autorisent leurs pensionnaires à détenir des animaux.

En France, nous commençons à prendre conscience, à notre tour, de la réalité qu'offrent ces expériences. Elles devraient donc se développer. En effet, nous avons encore beaucoup de travail à réaliser pour que la fin de vie des personnes âgées soit la plus heureuse possible, qu'elles puissent garder leur identité et leur dignité jusqu'à leur dernier souffle. Pour cela, il faudrait que toutes les structures, quelle que soit leur taille, puissent bénéficier de l'aide de psychologues, d'ergothérapeutes et de kinésithérapeutes, non seulement pour apporter un mieux-être aux résidents, mais également pour soulager le personnel. Ainsi, le côté relationnel envers les résidents et leurs familles pourrait être privilégié ainsi que le développement du lien social. Nous sommes conscients que ces ressources humaines constitueraient un coût non négligeable pour les petits établissements. Toutefois, il faut constater que l'apport des praticiens libéraux est insuffisant et inadapté aux besoins des structures et représente, également, un coût important comparativement aux résultats obtenus. Nous pensons donc qu'il serait opportun de créer un groupement de plusieurs petites institutions, dans un même secteur géographique, et de recruter ces professionnels dont le temps de travail serait réparti sur ces différentes structures ainsi que les frais de déplacements et de traitements. Grâce à la prise de conscience des pouvoirs publics et des acteurs œuvrant dans le champ gérontologique, la qualité de vie et de prise en charge des personnes âgées, dans les établissements, devrait s'améliorer. La réflexion sur les droits et les libertés des personnes âgées a fait évoluer beaucoup de pesanteurs. Nous formulons donc le vœu que dans un avenir assez proche, avec l'évolution des mentalités, les personnes âgées puissent intégrer un établissement avec leur animal de compagnie.

## ANNEXE 1

### Expériences pilotes menées en Pays de Loire

➤ Guide d'entretien concernant les responsables des services

- 1 – Qui a eu l'initiative du projet ?
- 2 – Quels étaient les objectifs recherchés ?
- 3 – Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de la mise en œuvre du projet ?
- 4 – Pensez-vous que les objectifs sont atteints ?
- 5 – L'animal contribue-t-il à l'amélioration de la qualité de vie des résidents, d'après vous ?

➤ Guide d'entretien concernant le personnel

- 1 – Aimez-vous les animaux ?
- 2 – Qu'apporte l'animal aux résidents, d'après vous ?
- 3 – Qu'apporte-t-il au personnel ?
- 4 – Entraîne-t-il des contraintes? Lesquelles ?

➤ Guide d'entretien concernant les résidents

- 1 – Aimez-vous les animaux ?
- 2 – Etiez-vous dans l'institution avant l'arrivée du chien ou du chat ?
- 3 – Que vous apporte-t-il ?
- 4 – Qu'appréciez-vous le plus chez-lui ?

## ANNEXE 2

### Enquête réalisée dans un établissement n'acceptant pas les animaux

➤ Guide d'entretien concernant les résidents

- 1 – Prénom Age
- 2 – Quel métier avez-vous exercé ?
- 3 – Depuis quand êtes-vous dans l'établissement ?
- 4 – Quels vides ressentez-vous en maison de retraite ?
- 5 – Recevez-vous des visites ?
- 6 – Aimez-vous les animaux ?
- 7 – En aviez-vous avant votre arrivée dans l'établissement ?
- 8 – Quel animal possédiez-vous ?
- 9 – Que vous apportait-il ?
- 10 – Qu'est-il devenu ?
- 11 – Saviez-vous que certaines maisons de retraite acceptent les animaux ?
- 12 – Un animal peut-il aider une personne âgée à mieux vivre en maison de retraite ?
- 13 – Aimerez-vous avoir un animal à vous dans l'établissement ?
- 14 – Aimerez-vous que l'établissement en ait un à lui ?
- 15 – Lequel ?
- 16 – Y aurait-il des contraintes s'il y avait des animaux dans la maison de retraite ?

➤ Questionnaire concernant le personnel

- |         |      |                        |
|---------|------|------------------------|
| 1 – Age | Sexe | Situation matrimoniale |
|---------|------|------------------------|
- 2 – Quelle est votre fonction dans l'établissement ?
  - 3 – Aimez-vous les animaux ?
  - 4 – Possédez-vous un animal familial ?
  - 5 – Que pensez-vous de la relation personne âgée/animal : Aspects positifs et négatifs ?
  - 6 – Pensez-vous qu'une personne âgée soit attentive à l'état de santé et de propreté de son animal ?
  - 7 – Que pensez-vous du fait que des personnes âgées soient obligées d'abandonner leur animal pour entrer en maison de retraite ?
  - 8 – Selon vous, quels sont les vides ressentis par les résidents vivant en maison de retraite ?
  - 9 – Pensez-vous que l'animal de compagnie puisse avoir un effet bénéfique sur l'état de santé d'une personne âgée ?
  - 10 – Savez-vous que des établissements acceptent les animaux de compagnie des résidents ?
  - 11 – Selon vous, quels seraient les éventuels inconvénients pour les résidents et pour le personnel ?
  - 12 – Savez-vous que des établissements bénéficient de la présence d'un chien d'accompagnement social ?
  - 13 – Pensez-vous qu'il puisse avoir des effets bénéfiques sur les résidents ?
  - 14 – Pensez-vous qu'il entraînerait des contraintes ?
  - 15 – Seriez-vous favorable à l'introduction d'un chien d'accompagnement social dans votre maison de retraite ?

# BIBLIOGRAPHIE

## 1 – OUVRAGES

BONDUELLE Patrick et JOUBLIN Hugues, L'animal de compagnie, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1995

BOUCHARD Caroline, DELBOURG Christine, Les effets bénéfiques des animaux sur la santé, Paris, Albin Michel, 1995

CYRULNIK Boris, Sous le signe du lien : une histoire naturelle de l'attachement, Paris, Hachette littérature, 1989

DIGARD Jean-Pierre, Les français et leurs animaux, Paris, Fayard, 1999

HENRARD J.-C., CLEMENT S., DERRIENNIC F., Vieillesse, santé, société, Paris, INSERM, 1996

MANGEZ Caroline, ROUSSELET-BLANC Vincent, Les animaux guérisseurs, Paris, J.-C. Lattès, 1992

VERCAUTEREN Richard, CHAPELEAU Jocelyne, Evaluer la qualité de vie en maison de retraite, Ramonville Saint-Agne, Erès, 1994

VEYSSET-PUIJALON Bernadette, Etre vieux, Paris, Autrement, séries Mutations, n° 124, 1991

VEZINA Jean, CAPPELIEZ Philippe, LANDREVILLE Philippe, Psychologie gérontologique, Paris, Gaétan Morin, 1994

VUILLEMENOT Jean-Luc, La personne âgée et son animal : pour le maintien du lien, Ramonville Saint-Agne, Erès, Pratiques du Champ social, 1997

## 2 – REVUES

BARTHALOT C., Quand les chiens vont à l'hôpital, L'aide soignante, n° 4, 1996

CHAMINADE-CAILHO A, De l'utilité de l'animal de compagnie en institution, Nervure, Tome VIII, n° 9, décembre 1995/Janvier 1996

DESACHY Y., Animaux, attention aux risques de transmission, L'aide soignante, n° 4, 1996

JONAS Carol, Le rôle de l'animal de compagnie en psychiatrie, Nervure, Tome X, n° 3, Avril 1997

MAISONDIEU Jean, Grande vieillesse et société, Cahiers FNADEPA, n° 54

MONTAGNER Hubert, Les fondements théoriques de la relation entre l'homme et les espèces animales qui vivent dans sa mouvance quotidienne, Nervure, Tome X, n° 3, avril 1997

MASSON Ch., Les chiens à l'hôpital, des visiteurs attendus, Entourage, n° 23, novembre/décembre 1997

PINOSA Sylvia, Un animal, ça peut changer la vie, Vermeil, août 1996

RICHIER J.-P. et ZAJBERT Hanna, Des thérapies qui ne manquent pas de chien : la thérapie facilitée par l'animal familier en psychiatrie adulte, Nervure, Tome X, n° 3, Avril 1997

ROGEZ E., Pourquoi des animaux dans les maisons de retraite ?, L'aide soignante, n° 4, 1996

STEGHENS, L'animal collectif un auxiliaire précieux pour les soignants, L'aide soignante, n° 7, 1997

THIRIET V., L'animal en institution, Bloc notes personnes âgées, n° 10, 1995

### **3 – MEMOIRES – THESES**

BIDAUD Dominique, L'animal – adjuvant thérapeutique, Université d'Auvergne, Clermont I, Faculté de pharmacie, 1992

BLANC Caroline, Evaluation de l'introduction du chien éduqué pour l'aide au handicap neurologique en institution pour personnes âgées, Université Paris VII, 1997/1998

SEPTIER Myriam, La zoothérapie : utilisation des animaux en milieu hospitalier, Ecole nationale vétérinaire de Toulouse, 1994

TAILLON Renée, Les animaux dans les établissements de soins, Faculté de médecine, Clermont-Ferrand, 1995/1996

### **4 – AUTRES DOCUMENTS**

➤ Documentation CLEIRPPA

AUBIGNY (D') Ch., En maison de retraite, jamais sans mon chien !, Art de vivre

CHAMPVERT Pascal, L'animal en établissement pour personnes âgées comme symbole de qualité de vie, Rencontres à Nantes, 28/29 septembre 1998

FRITZ Etienne, Les animaux familiers dans la vie des personnes de plus de soixante ans, Institut lyonnais de gérontologie, Conférences, débats, 1985-1986

GROSSHANS C., Environnement relationnel des personnes âgées : une place pour les animaux, s'il vous plaît !, Actualités gérontologiques de l'Est, Mulhouse, 8 octobre 1988

➤ Autres documents

PUJAZON Marie-Line, Politique en faveur des personnes âgées, ENSP, février 1998

VUILLEMENOT J.-Luc, La présence animale : un élément de qualité de vie, Paris, Afirac,